

EUROPAN 15
Villes productives II

RAPPORT DU JURY FRANÇAIS

Premier tour du jury
3 et 4 octobre 2019
Second tour du jury
21 et 22 novembre 2019

Rédigé par Emmanuel REDOUTEY
Coordinateur de la commission d'expertise

	Composition du jury et de la commission d'expertise.....	3
1.	RAPPORT DE LA COMMISSION D'EXPERTISE	5
	Méthode et déroulement de l'expertise	6
	Nombre de projets rendus et proposés à la présélection	6
	Thèmes et idées saillantes de la session.....	6
2.	PREMIERE PHASE DU JURY	9
	Auby.....	10
	Champigny-sur-Marne	11
	Floirac Bordeaux Métropole	12
	Marseille	13
	Pays de Dreux	14
	Port-Jérôme-sur-Seine	15
	Rochefort Océan	16
	Romainville	17
	Saint-Omer.....	19
3.	DEUXIEME PHASE DU JURY.....	20
	Auby.....	21
	Champigny-sur-Marne	22
	Floirac Bordeaux Métropole	23
	Marseille	25
	Pays de Dreux	26
	Port-Jérôme	27
	Rochefort Océan	27
	Romainville	29
	Saint-Omer.....	30
4.	PROJETS PRIMES ET AVIS DU JURY.....	31
	AUBY.....	32
	Lauréat - RL140 - EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES.....	32
	Mentionné - EB490 - GREY MATTER	32
	Mentionné - NR187 - PRODUCTIVE SYNERGY.....	32
	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	33
	Lauréat - ZF801 - LOST HIGHWAY	33
	Mentionné - ZS362 - STAMPING GROUND	33
	Mention spéciale - SU159 - VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER.....	33
	FLOIRAC.....	34
	Lauréat - VX543 - SOUYS-LAB	34
	Mentionné - FO510 - MATIÈRES AUGMENTÉES.....	34
	Mention spéciale - VU605 - NEW MYTHOLOGY.....	34
	Remarqué - NO470 - BACK-GROUND.....	34
	MARSEILLE.....	35
	Mentionné - FJ241 - MANIFESTE CLINIQUE	35
	Mentionné - IN807 - LEARNING FROM MARSEILLE	35
	Mentionné - SV955 - LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI	35
	PAYS DE DREUX	36
	Lauréat - KJ726 - URBANISME AGRICOLE.....	36
	Mentionné - GQ814 - ECOLOGICAL MAGNET	36
	Mention spéciale - RE338 - AGRIPUNCTURE.....	36
	Remarqué - MZ124 - DE LA VILLE À LA CAMPAGNE	36
	PORT-JEROME	37
	Lauréat - MO678 - BOÎTES À SECRETS.....	37
	Mentionné - CS149 - LA VILLE ÉCOLE, LABORATOIRE DE RÉSILIENCE	37
	Mention spéciale - JX019 - LA TELHU'HALLE.....	37
	ROCHEFORT OCEAN	38
	Lauréat - NL663 - LET THE RIVER IN	38
	Lauréat - WY939 - L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA	38
	Mention spéciale - AQ221 - BE KIND,REWILD.....	38
	ROMAINVILLE	39
	Mentionné - Z0638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME.....	39
	Mention spéciale - RB691 - L.A.B.S	39
	Mention spéciale - SC202 - BRIDGING PRODUCTIVITIES	39
	SAINT-OMER.....	40
	Lauréat - NZ149 - PARCS HYDRO-PRODUCTIFS.....	40
	Mentionné - SP525 - 9 LIEUX JUSQU'À LA MER	40
	Mention spéciale - TE307 - SOCIAL INFRASTRUCTURES	40

Composition du jury et de la commission d'expertise

Composition du jury

	Représentants de la commande urbaine et architecturale
Alain BERTRAND	Directeur général adjoint de la SAMOA, Nantes
Jean-Baptiste BUTLEN	Ingénieur en chef des Ponts, des eaux et des forêts, Sous-directeur de la DGALN
Claire LANLY	Directrice générale Emmaüs Habitat
	Professionnels de la conception urbaine et architecturale en Europe
Marie-Hélène BADIA	Architecte, enseignante à l'ENSA Paris - Val de Seine, Présidente du Jury
Olivier BASTIN	Architecte et scénographe, ancien <i>Bouwmeester</i> de la Région Bruxelles Capitale (Belgique)
João CARRILHO DA GRAÇA	Architecte, professeur École Polytechnique de Milan, Doctor Honoris Causa par la Faculté d'Architecture de l'Université de Lisbonne (Portugal)
Anne DEMIANS	Architecte et urbaniste
Sonia LAVADINHO	Anthropologue, spécialisée dans les mobilités (Suisse)
	Personnalité qualifiée
Étienne TRICAUD,	Architecte et polytechnicien, co-fondateur d'AREP
	Suppléants
Léa HOMMAGE	Paysagiste (LALU, Nantes), lauréate AJAP 2018, lauréate European 12
Gilles HUCHETTE	Urbaniste, directeur d'Euralens, lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2018
	Personnalités associées
Agnès VINCE	Directrice adjointe au Directeur Général des Patrimoines, chargée de l'architecture, Ministère de la Culture (2012-2019)
Hélène PESKINE	Secrétaire permanente du PUCA
Francis RAMBERT	Directeur de la création architecturale, Cité de l'architecture & du patrimoine

Commission d'expertise

Raphaël BESSON	Urbaniste, spécialisé dans les champs de la socio-économie urbaine, de l'innovation territoriale et des Tiers Lieux, Raphaël Besson est également chercheur associé au laboratoire PACTE. Expertise des projets de Champigny et Marseille, expert de site pour Marseille
Alline CORREA BOURIC Brésil Paris,	Diplômée de l'École d'Architecture de l'Université Fédérale du Minas Gerais au titulaire d'un Master 2 Urbanisme et aménagement à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Sélectionnée sur le site de E12 Fosses avec TERAU. Expertise des projets de Floirac, Pays de Dreux et Saint-Omer
Valérie HELMAN	Architecte DPLG, titulaire d'un Master Recherche d'Arts plastiques, d'une Licence de Philosophie et d'un CAP de menuiserie. Lauréate European10 Triel-sur-Seine. Chercheure associée au GERPHAU. Expertise des projets de Port-Jérôme-sur-Seine et Romainville_Grand Paris.
Suzanne JUBERT	Architecte diplômée de l'ENSA Paris Malaquais, sélectionnée European 12 Paris Saclay, fonde l'agence J et est lauréate des suites European Paris Saclay, Expertise des projets de Floirac, Pays de Dreux et Saint-Omer, experte de site pour le Pays-de-Dreux .
Patrick LEITNER New	architecte et urbaniste diplômé de l'Université de Stuttgart. Après un passage à York à l'agence de Andrew Berman, il s'installe en 1997 à Paris. Lauréat associé E08 à Lille. Enseignant-chercheur à l'ENSA Paris-La Villette. Expertise des projets de Port-Jérôme-sur-Seine et Romainville.

Justine PRESTE

Urbaniste diplômée de Sciences-Po, Justine PESTRE intervient en tant qu'AMO auprès des décideurs et maîtrise d'ouvrage publiques, en particulier dans la définition et concrétisation de démarches urbaines expérimentales (programmation, montage, concertation, ...) au sein de l'agence 360.

Emmanuel REDOUTEY

Expertise des projets d'Auby et Rochefort Océan, experte de site pour Rochefort. Architecte ENSAIS et docteur en urbanisme, il est également Maître de Conférence Associé à l'École d'Urbanisme de Paris. Spécialisée dans les missions d'AMO et programmation urbaine, a réalisé plusieurs expertises de site et de projets pour Europan depuis la session Europan 07.

Julia TOURNAIRE

Coordonnateur de la commission d'expertise de projets, expert de site pour Floirac et Champigny-sur-Marne.

architecte, urbaniste et chercheuse indépendante. En 2018, elle fonde l'Institut Palmyre, laboratoire de recherche collaborative sur la ville et l'architecture. Mentionnée Europan 12 sur le site de Paris.

Gabriella TROTTA

Expertise des projets de Champigny et Marseille

architecte et urbaniste (PhD), enseignante-chercheuse à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble. Vit et travaille à Milan.

Expertise des projets d'Auby et Rochefort Océan, experte de site pour Auby.

1. Rapport de la commission d'expertise

Méthode et déroulement de l'expertise

En amont du premier jury, la commission d'expertise d'EUROPAN France a procédé à une première évaluation des **166 projets** en vue de proposer une présélection et de préparer les débats du jury. Elle a plusieurs rôles : **analyser** tous les documents remis par les candidats, rapporter le propos des équipes, **évaluer les projets** au regard du thème de la session et des problématiques des sites, identifier des familles de propositions, repérer les idées et des attitudes saillantes. Dans l'esprit du concours d'idées, elle peut également faire émerger des réponses partielles ou décalées, en repérant des propositions portant une focale singulière, en résonance avec le thème.

Il s'agit soumettre au jury une proposition de présélection lui permettant de retenir 20 % des projets reçus et de l'assister dans ses débats et ses échanges avec les Villes.

Analyse des projets

La commission d'expertise analyse les propositions en croisant la pertinence de la réponse au regard du thème de la session, la pertinence de la réponse au regard du site et sa capacité à s'inscrire dans un processus de projet post-concours. Les projets présélectionnés doivent :

- présenter un caractère singulier innovant en regard du thème, dans le questionnement et/ou dans la réponse, à un ou plusieurs niveaux (urbain, architectural, processuel, conceptuel ou théorique).
- apporter une réponse pertinente et originale à la commande en termes de stratégie, de processus et de prise en compte de l'héritage territorial, architectural et environnemental de chaque site.

Critères d'appréciation

L'expertise des projets s'appuie sur cinq critères d'appréciation. Il ne s'agit pas d'une grille figée et les projets proposés à la présélection ne doivent pas forcément présenter un caractère remarquable sur chacun de ces critères.

- **Apports au thème des villes productives** : pertinence et originalité du propos théorique, référencement et positionnement dans des enjeux globaux ou courants de pensée contemporains,
- **Inscription dans le territoire, le site et ses usages** : prise en considération du contexte et de l'héritage naturel, urbain, territorial et environnemental, capacité à mobiliser les qualités et les ressources du territoire,
- **Modes d'action / modes de faire** : pertinence des outils et moyens, capacité à mobiliser des acteurs publics ou privés, caractère opératoire et capacité du projet à s'inscrire dans les suites du concours,
- **Architectures et paysage** : intérêt, qualité et originalité des propositions architecturales ou formelles, rôle de l'architecture et du paysage dans la mutation des territoires productifs.
- **Réponse aux enjeux de transitions** : inscription de la proposition dans les enjeux de transition écologique, numérique, alimentaire... (climat, risques naturels, capacité du projet à transformer l'existant, résilience).

Nombre de projets rendus et proposés à la présélection

AUBY	23 projets rendus	5 projets proposés à la présélection + 1 hors palmarès*
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	20 projets rendus	5 projets proposés à la présélection
FLOIRAC	17 projets rendus	5 projets proposés à la présélection
MARSEILLE	18 projets rendus	5 projets proposés à la présélection
PAYS DE DREUX	16 projets rendus	6 projets proposés à la présélection
PORT-JÉROME-SUR-SEINE	13 projets rendus	4 projets proposés à la présélection
ROCHEFORT OCÉAN	16 projets rendus	4 projets proposés à la présélection
ROMAINVILLE	31 projets rendus	5 projets proposés à la présélection + 1 hors palmarès*
SAINT-OMER	12 projets rendus	4 projets proposés à la présélection
Session	166 projets	43 projets (soit 26% des projets)

* À noter : deux projets, « hors palmarès » pour cause de rupture de l'anonymat, sont présentés aux débats du premier jury : il s'agit de **WV162 RE** à Auby et **J1303 Chemins de traverse** à Romainville.

Thèmes et idées saillantes de la session

Les neuf thèmes exposés ci-dessous proposent une lecture transversale tous sites et positionnent les projets remarquables par la commission d'expertise.

Résilience et écologie territoriale, temps long et changement climatique *Plusieurs propositions se positionnent à l'échelle du grand territoire avec une prise en compte de la longue durée. Ils se basent sur une analyse documentée des milieux et de leurs évolutions face au changement climatique. Avec une approche écosystémique alliant écologie et économie, ils recherchent des solutions de résilience face aux risques naturels notamment, à l'échelle territoriale, urbaine ou architecturale.*

Projets remarquables par la commission d'expertise : NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS (Saint-Omer) / AU938 ENTRE LES RIVES (Rochefort) / WY939 L'ESCARGOT, LA MÉDUSE ET LE BÉGONIA (Rochefort) / NO470 BACK-GROUND (Floirac) / NL663 LET THE RIVER IN (Rochefort) / AQ221 BE KIND, REWILD (Rochefort)

De la ville productive à la ville coproduite *En transposant le concept d'économie circulaire à celui de ville circulaire, l'ensemble des projets décline les multiples applications du recyclage (matériaux, énergies, ressources, déchets...). C'est davantage l'idée de ville coproduite qui marque cette session avec des visions, souvent généreuses, portées par un certain idéalisme de l'échange et d'une forme de brassage économique et urbain.*

Projets remarquables par la commission d'expertise : ND165 COWORK SCAPE (Champigny) / CC416 HYDROPORTE (Port-Jérôme) / VU605 NEW MYTHOLOGY (Floirac) / FJ241 MANIFESTE CLINIQUE (Marseille) / AM429 CUISINES MULTIPLES (Romainville)

Une ville progressive et progressiste *Plusieurs projets expriment l'idée d'une ville progressive et progressiste en donnant place au transitoire ou à l'imprévu. Procédant par une description d'usages qui s'enrichissent, se cumulent ou se succèdent, articulant ville existante et ville à venir, ces projets proposent des modes développement urbain moins déterminés. Ils s'intéressent davantage au temps qu'à l'espace et expriment des modes de transformation urbaine pensés comme le cumul de petites transitions, inscrites dans le temps et les usages ordinaires de la ville.*

Projets remarquables par la commission d'expertise : RW339 SERENDIP(C)ITY (Champigny) / SI294 UNE FABRIQUE DE L'ORDINAIRE (Marseille) / LI137 SYMBIOSIS (Pays de Dreux) / EA554 LA FABRIQUE D'UN MILIEU (Romainville)

La ville productive est aussi inclusive : nouveaux habitats et modes de vie *Si le thème des villes productives et la nature des sites invitent à penser le lien entre formes urbaines et formes économique, la question sociologique (et sociale) n'est pas absente de la session. La ville productive est aussi et surtout inclusive pour plusieurs projets qui ne peuvent être présentés comme des apports secondaires, notamment sur les manières d'habiter la ville, le territoire, les campagnes... Plusieurs propositions se présentent comme des contrepoints au thème, certaines sous forme d'interpellations.*

Projets remarquables par la commission d'expertise : EB490 GREY MATTER (Auby) / NR187 PRODUCTIVE SYNERGY (Auby) / WV162 RE (Auby), hors palmarès / MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE (Pays de Dreux) / JI303 CHEMINS DE TRAVERSE (Romainville), hors palmarès

La nature encore : productive, réparatrice, inspiratrice, initiatrice... *Parmi un ensemble de solutions fondées sur la nature, se distinguent plusieurs projets lui donnant un rôle actif : il ne s'agit pas seulement d'une nature à protéger ou à inclure, mais d'une nature vivante et productive, réparatrice de sols pollués, inspiratrice de modes de développement organiques, initiatrice de la ville, médiatrice de transition écologique, génératrice de ressources... On peut ainsi repérer et décliner de multiples rôles inscrits dans les projets, qu'il s'agisse du végétal, de l'eau ou de la biodiversité.*

Projets remarquables par la commission d'expertise : ZF659 PAYSAGE PRODUCTIF (Auby) / AP353 LE TEMPS DES ARBRES (Pays de Dreux) / MO678 BOÎTES À SECRETS (Port-Jérôme) / UO023 PETROLOGIC (Port-Jérôme)

Produire du sens, du savoir, de la connaissance *Bien au-delà d'une injonction à la sensibilisation et à la pédagogie qui animent aujourd'hui les démarches de concertation, plusieurs projets portent une dimension sémiologique en tant qu'ils travaillent la mémoire et la production de sens ou de connaissances sur le territoire : produire des savoirs et apprendre du territoire, s'inspirer de la mémoire, de cultures visuelles ou de références picturales, inventer une nouvelle mythologie urbaine. Plus concrètement, certains projets allient la transformation des sites à des activités et des filières de formation et d'apprentissage.*

Projets remarquables par la commission d'expertise :

RE912 LE BROUCK (Saint Omer) / VU605 NEW MYTHOLOGY (Floirac) / IN807 LEARNING FROM MARSEILLE (Marseille) / SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER (Saint-Omer) / ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME (Romainville) / NR187 PRODUCTIVE SYNERGY (Auby)

Penser en termes de métabolisme : la ville laboratoire écologique *Au croisement des deux thèmes précités (la ville coproduite et de la production de savoirs), une famille de projets se distingue par la primauté d'une pensée sur le métabolisme urbain. Combinant recyclage, production et transformation d'énergies et de déchets, ils se présentent comme des laboratoires écologiques. Basés sur un inventaire fin des ressources visibles ou invisibles, ils appellent à la mise en œuvre de processus de projet, de construction et d'interpolation entre différents flux.*

Projets remarquables par la commission d'expertise : FO510 MATIÈRES AUGMENTÉE (Floirac) / TL 877 ELEMENT-TERRE (Marseille) / XD065 LES PAYSAGES FANTÔMES DE LA CABUCELLE (Marseille) / CS149 LA VILLE ÉCOLE LABORATOIRE DE RÉSILIENCE (Port-Jérôme) / ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME (Romainville)

Des réponses par l'expérimentation architecturale *On remarquera plusieurs propositions qui répondent, entre autres, par le projet architectural. Dans cette famille, on trouvera un prototype de bâtiment évolutif, des travaux à l'échelle d'îlots mixtes et quelques grandes structures bâties évolutives. Ces projets apportent au concours des propositions d'expérimentation par l'architecture, les procédés constructifs et d'autres manières de mixer, superposer ou faire cohabiter des activités à l'échelle du bâti.*

Projets remarquables par la commission d'expertise : XP385 MATIÈRES (Auby) / TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF (Auby) / EN468 TERRITORY CAMPUS (Romainville) / CK186 ENTRE TROIS (Champigny) / PA246 LA MANUFACTURE DES POSSIBLES (Floirac) / SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES (Romainville) / NO470 BACK-GROUND (Floirac)

Des modes d'action pour dépasser ou subvertir les modèles *Entre opposition aux modèles de la ville du 20^e siècle et propositions d'anti modèles, un grand nombre de projets tentent de construire un nouvel outillage à la fois méthodologique et critique, en s'interrogeant sur les modes d'action. Que fait-on maintenant et comment le fait-on ? Avec des propositions localisées, ils déploient différentes logiques d'adaptation, de transformation, de recyclage, de déréglementation ou encore de recours aux outils numériques.*

JY587 PLATEAUNEO (Champigny) / ZS362 STAMPING GROUND (Champigny) / VX543 SOUYS-LAB (Floirac) / KJ726 URBANISME AGRICOLE (Pays de Dreux) / GQ814 ECOLOGICAL MAGNETS (Pays de Dreux) / LI137 SYMBIOSIS (Pays de Dreux) / RE338 A(GRI)PUNCTURE (Pays de Dreux) / AU938 ENTRE LES RIVES (Rochefort) / TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES (Saint-Omer)

2. PREMIÈRE PHASE DU JURY

3 et 4 OCTOBRE 2019

DÉROULEMENT

Marie-Hélène BADIA, Présidente du jury European 15 et Alain MAUGARD, Président d'European France, accueillent les membres du jury et les représentants de sites. Ils rappellent le thème de la session et le déroulement de la journée :

Le premier tour consiste à présélectionner environ 20% des propositions, soit 4 à 6 projets par site.

Pour chacun des neuf sites, les représentants du site présentent brièvement les enjeux et leurs attentes.

Deux membres de la commission d'expertise exposent une analyse transversale des propositions puis présentent les projets proposés à la présélection.

Les représentants du site réagissent sur cette proposition.

La Ville et les membres du jury ont la possibilité de proposer des projets qui n'auraient pas été repérés par la commission d'expertise.

À l'issue d'un débat entre les membres du jury et les représentants des sites, le jury procède à un vote pour valider la présélection des projets retenus par le jury.

Auby

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
<p>EB490 GREY MATTER NR187 PRODUCTIVE SYNERGY TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF XP385 MATIÈRES ZF659 PAYSAGE PRODUCTIF +</p> <p style="color: orange;">WV162 RE (hors palmarès : rupture anonymat)</p>	<p>Proposés par les représentants du site :</p> <p>CA774 TERRIL 140.1 FJ427 LA CITÉ DE LA TRANSITION RL140 EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES ZO218 SYNERGIES LATENTES</p> <p>Portés au débat par le jury :</p> <p>GS363 HYDROCHORIE</p>	<p>CA774 TERRIL 140.1 EB490 GREY MATTER NR187 PRODUCTIVE SYNERGY RL140 EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF ZF659 PAYSAGE PRODUCTIF</p>

Avis des représentants du site

La Ville rappelle les questions posées : comment remettre le canal au centre de la ville ? Comment accueillir de nouveaux habitants et faire qu'ils vivent et pratiquent pleinement la ville ? Les réponses des équipes European ont fait émerger de nouveaux sujets. [NR187 PRODUCTIVE SYNERGY](#) retient l'intérêt de la Ville avec une proposition « à la bonne échelle ». [ZF659 PAYSAGE PRODUCTIF](#) s'appuie sur une bonne intuition (dominante parc au nord du canal). Le projet est cohérent sur le fond et à long terme, mais ne répond pas aux attentes en termes d'habitat. [EB490 GREY MATTER](#) répond à de vraies questions sur la place des retraités. [TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF](#) et [XP385 MATIÈRES](#) s'appuient sur de bonnes idées de départ (échelle îlot et échelle bâtiment) mais il manque la réponse urbaine. [WV162 RE](#) a séduit la ville par sa démarche d'enquête sociologique.

La Ville souhaite porter au débat quatre autres projets :

- [RL140 EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES](#) : porteur de nombreuses idées.
- [CA774 TERRIL 140.1 VIVRE PRODUIRE DEMAIN](#) : projet perçu comme réaliste et précis
- [FJ427 LA CITÉ DE LA TRANSITION](#) : prendre le temps de s'intégrer dans la ville,
- [ZO218 SYNERGIES LATENTES](#) : traitement du canal, programmation et réflexion sur l'écologie industrielle.

Débat du jury

Le jury souscrit au propos de la Ville, et sa démarche d'urbanisme inclusif et générateur d'activité et d'emplois pour les habitants. Il remarque que les deux rives du canal appellent deux modalités d'aménagement et deux stratégies d'équipements publics, avec le canal comme lien spatial. La compréhension du contexte territorial, urbain, socio-économique doit être privilégiée. À ce titre, le jury partage l'intérêt de la Ville pour [RL140 EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES](#). Il souhaite également mettre en avant des propositions qui travaillent sur la réhabilitation de l'habitat ancien et interrogent la péréquation entre construction et réhabilitation.

Un consensus se dégage autour de plusieurs propositions complémentaires : [NR187 PRODUCTIVE SYNERGY](#), [RL140 EXTRACTIONS](#) et [EB490 GREY MATTER](#). Le projet [ZF659 PAYSAGE PRODUCTIF](#) pose une question légitime : pourquoi et faut-il construire ici ? La réponse est toutefois limitée à des questions de dépollution sans aborder plus finement les usages futurs et des constructibilités.

[CA774 TERRIL 140.1](#), de facture plus classique, mérite d'être débattu au second tour.

Plusieurs projets répondant à l'échelle des typologies architecturales sont débattus :

[TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF](#) (mixité habitat / activité) et [XP385 MATIÈRES](#) (prototype de bâtiment évolutif intéressant), mais le propos est plus faible à l'échelle urbaine pour ces deux projets.

[GS363 HYDROCHORIE](#) est également regardé pour le premier panneau à l'échelle du grand territoire (malheureusement le projet est illisible de l'avis de tous les membres du jury). [FJ427 LA CITÉ DE LA TRANSITION](#) et [ZO218 SYNERGIES LATENTES](#) ont des apports limités aux thèmes de la session.

Au vu des attentes de la Ville, le jury souhaite proposer une présélection équilibrée entre des projets très dessinés et des équipes proposant des démarches plus ouvertes ou thématiques, porteuses d'un sens politique et pouvant accompagner la Ville dans sa stratégie. À l'issue du vote, il choisit de retenir 6 projets (liste en tête à droite)

Champigny-sur-Marne

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
CK186 ENTRE TROIS ND165 COWORK SCAPE RW339 SERENDIP(C)ITY ZS362 STAMPING GROUND	Proposés par les représentants du site : QU770 VÉDÉO CLUB Portés au débat par le jury : ZF801 LOST HIGHWAY SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER	CK186 ENTRE TROIS ND165 COWORK SCAPE SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER ZF801 LOST HIGHWAY ZS362 STAMPING GROUND

Avis des représentants du site

Les représentants du site partagent les avis formulés par la commission d'expertise et la proposition de présélection à l'exception de [CK186 ENTRE TROIS](#) qui est jugée en décalage avec le territoire ; cette proposition a une forte coloration tertiaire qui ne correspond pas aux besoins ; il est jugé sans dialogue avec le tissu existant et pose globalement un problème d'échelle.

Ils souhaitent ajouter [QU770 VÉDÉO CLUB](#) à la proposition de présélection : ce projet ne traite pas vraiment la dimension spatiale mais peut interagir avec d'autres approches.

Débat du jury

Chacun des cinq projets mis au débat a des qualités et des manques. Ils traduisent un ensemble assez équilibré de postures. On peut regretter que peu d'entre eux prennent la juste mesure de l'opportunité paysagère du site.

Le jury est sensible à des attitudes prudentes consistant à requalifier les rives et pas seulement remplir l'espace disponible. Il remarque à ce titre [ZS362 STAMPING GROUND](#) (projet sur les franges du site, échos favorables du jury), qui s'avère plus abouti que [RW339 SERENDIP\(C\)ITY](#) : celui-ci procède par interventions ponctuelles mais ne prend pas suffisamment en compte l'arrivée du transport en commun.

[ND165 COWORK SCAPE](#) fait débat au sein du jury : la proposition est clairement dans le thème de la session, et porte des idées pertinentes sur le futur du travail, avec une recherche sur les modes de gouvernance. Le projet est cependant critiqué pour sa traduction spatiale et architecturale, malgré un dessin habile.

[CK186 ENTRE TROIS](#) prend place dans le débat par une attitude radicale qui prend véritablement la dimension du site, traduisant l'idée d'un acte volontaire par une grande figure. Il retient l'attention d'une partie du jury à cet égard, autant que la critique d'un « projet qui sature l'espace ». Cette grande structure bâtie (implantation, épaisseur) est-elle adaptée à des activités productives ? Le jury souligne le paradoxe des intentions exprimées : dégagement du sol versus occupation de l'espace, structure évolutive versus monolithisme architectural.

Au sujet de [QU770 VÉDÉO CLUB](#) repéré par les représentants du site, le jury regrette la faiblesse des propositions spatiales. Il s'agit d'une proposition de stratégie foncière, intéressante en soi, mais relevant de dispositifs connus. Il est comparable avec [ND165 COWORK SCAPE](#) qui va plus loin dans la démarche.

Deux projets hors présélection de l'expertise sont repérés et mis au débat par des membres du jury :

- [ZF801 LOST HIGHWAY](#) : cette proposition est remarquée pour la prise en compte de l'échelle régionale, en situant le site dans l'ancien système de rocade d'Île de France.
- [SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER](#) : le jury souhaite retenir cette proposition d'agriculture urbaine pour les débats du second tour, en posant la question fondamentale de la densification des zones d'activités sur elles-mêmes.

Les membres du jury reconnaissent au final la complexité du site et de la question posée. Il est difficile de déboucher à ce stade sur des solutions évidentes. Le jury note que les projets révèlent un « préalable non résolu », mais donnent des pistes de solutions : soit le parc habité / travaillé, soit la densification des franges, soit l'agriculture urbaine.

À l'issue du vote, le jury choisit de retenir 5 projets. (Liste en tête à droite)

Florac Bordeaux Métropole

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
<p>F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES NO470 BACK-GROUND PA246 MANUFACTURE DES POSSIBLES VU605 NEW MYTHOLOGY VX543 SOUYS-LAB</p>	<p>Proposés par les représentants du site : FE669 MILLANGES Portés au débat par le jury : OE360 ARHIPELAGO KS285 TIME FACTORIES</p>	<p>F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES FE669 MILLANGES NO470 BACK-GROUND VU605 NEW MYTHOLOGY VX543 SOUYS-LAB</p>

Avis des représentants du site

VX543 SOUYS-LAB est remarqué pour son traitement du quai : en décalant la voie, il offre la possibilité d'un double adressage et réintroduit la Garonne comme le premier élément d'attractivité et de transformation du site.

F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES est perçu comme novateur mais pose question pour sa mise en application. Le concept est intéressant parce qu'il renvoie à aux filières de la construction et aux entreprises de matériaux présentes sur la rive droite. Il ne répond que partiellement aux questions posées (comment remailler ce site ?) mais présente des propositions détaillées souvent pertinentes. VU605 NEW MYTHOLOGY, bien que peu lisible, a beaucoup de potentiel par la diversité des intentions exposées. NO470 BACK-GROUND est perçu comme le projet manifeste « d'une verticalité fantasmée » : la libération radicale du sol au profit de l'agriculture n'a pas de sens en cœur de métropole. Cette proposition est difficile à soutenir auprès des acteurs présents sur le site : La suppression du site RTE est

« inenvisageable ». Les représentants du site souhaitent porter au débat FE669 MILLANGES qui propose une grande liaison de la Garonne au Coteau et une proposition architecturale et opérationnelle.

Débats du JURY

VX543 SOUYS-LAB fait consensus au sein du jury, une proposition perçue comme très aboutie (pertinence du maillage et de la composition urbaine) avec un intérêt à la fois prospectif et opérationnel. VU605 NEW MYTHOLOGY présente une subtilité intéressante, une proposition composite et généreuse, garante d'une grande diversité d'intentions et de formes. MATIÈRES AUGMENTÉES rencontre l'intérêt de la majorité des membres du jury qui souhaite le retenir à ce stade pour son approche théorique et son inscription évidente dans le thème. Son propos théorique est à mettre en dialogue avec d'autres attitudes de projet.

Le projet NO470 BACK-GROUND fait débat. Graphiquement très maîtrisé, il porte une dimension manifeste dans la tradition d'European, associant libération du sol et verticalité. Une partie du jury y voient un contresens (pourquoi libérer du sol dans l'intra-rocade ?) et interroge sa pertinence théorique, avec le risque de discréditer une architecture puissante. Au-delà de ces critiques, la proposition est remarquablement dessinée et porte un message fort qui mérite être discuté au plan européen, en dépassant les contingences du site.

PA246 LA MANUFACTURE DES POSSIBLES, d'expression relativement modeste répond à plusieurs échelles, notamment architecturale.

Deux projets hors présélection de l'expertise sont mis au débat par des membres du jury : OE360 ARHIPELAGO (mais considéré comme hors sujet après analyse) et KS285 TIME FACTORIES (jugé inabouti après analyse).

Le jury discute enfin de FE669 MILLANGES : cette proposition répond au thème mais est desservie par son expression architecturale qui paraît datée. Son principal intérêt réside dans la liaison entre Garonne et Parc des Coteaux. On peut l'opposer à VU605 NEW MYTHOLOGY qui apporte une plus grande diversité d'ambiances.

À l'issue du vote, le jury propose de retenir cinq projets. (Liste en tête à droite)

Marseille

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
FJ241 MANIFESTE CLINIQUE IN807 LEARNING FROM MARSEILLE SI294 UNE FABRIQUE DE L'ORDINAIRE TL877 ELEMENT-TERRE XD065 RÉVÉLER LES PAYSAGES FANTÔMES	Proposés par les représentants du site : NR247 A LA LISIÈRE, L'OCCASION SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI Portés au débat par le jury : ZG260 SMART FAUBOURG	FJ241 MANIFESTE CLINIQUE IN807 LEARNING FROM MARSEILLE NR247 A LA LISIÈRE, L'OCCASION SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI TL877 ELEMENT-TERRE

Avis des représentants du site

Marseille Rénovation Urbaine réagit à la proposition de présélection et partage les avis formulés pour deux projets présentés: [IN807 LEARNING FROM MARSEILLE](#) contribue à « reconnecter les gens et les activités » en identifiant des filières d'apprentissage. [TL877 ELEMENT-TERRE](#) est apprécié pour son enracinement dans le substrat géographique et les ressources du quartier dont on peut faire une richesse. MRU s'interroge sur les trois autres projets : [XD065 RÉVÉLER LES PAYSAGES FANTÔMES](#) : ce projet manifeste parle-t-il vraiment de la Cabucelle et de son quotidien ? [FJ241 MANIFESTE CLINIQUE](#) idées intéressantes mais maladresse dans l'intitulé de la proposition, [SI294 UNE FABRIQUE DE L'ORDINAIRE](#) la référence à l'ordinaire pose-elle pas en contrepoint la question d'une ambition qui ne s'exprime pas ? MRU souhaite porter au débat deux autres projets : [SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI](#) et [NR247 A LA LISIÈRE, L'OCCASION](#) projet travaillant sur l'informel avec progressivité dans la mutation proposée.

Débat du jury

Le jury manifeste son grand intérêt pour la double dimension sociale et économique du projet attendu (le thème des villes productives est particulièrement légitime sur ce site) Quelle est la place des espaces publics dans la stratégie de reconquête ? MRU n'envisage pas une intervention massive sur l'espace public. Dans le cas particulier de la Cabucelle, il s'agit surtout de s'appuyer sur les usages habitants et entreprises pour initier un processus de réappropriation progressive, en considérant la myriade d'activités informelles existantes. À ce titre, [SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI](#) s'appuie sur les activités de recyclage tout en portant un propos sur l'espace public. Le projet est inscrit dans le thème et le jury rejoint l'avis de MRU sur la qualité de cette proposition. Elle est perçue comme plus aboutie et porteuse de sens pour le quartier que [TL877 ELEMENT-TERRE](#), un quartier laboratoire pour la gestion des bio-déchets.

[FJ241 MANIFESTE CLINIQUE](#) retient également l'attention du jury avec l'initiative d'un lieu activateur en cœur de quartier, à mettre en relation avec des polarités existantes, dont « l'École de la seconde chance ». Son idée n'est pas seulement de créer une centralité, il porte d'autres intentions : « la ville productive est déjà là, comment l'accompagner sans la fragiliser par un projet trop interventionniste ? »

[XD065 RÉVÉLER LES PAYSAGES FANTÔMES](#) fait débat : un projet ambitieux incluant des propositions hors périmètre qui suppose des investissements publics importants. Il est défendu par des membres du jury pour son ancrage géographique et son propos théorique. Mais répond-il à la question posée qui implique de travailler sur la Cabucelle et ses ressources propres ? La réponse semble ici extérieure au quartier.

[SI294 UNE FABRIQUE DE L'ORDINAIRE](#) est une proposition perçue comme trop simple, qui interroge sa traduction en projets. Parmi les projets non remarqués par la commission d'expertise, le jury examine [ZG260 SMART FAUBOURG](#) jugé inabouti après analyse.

À l'issue du vote, le jury choisit de retenir 5 projets. (Liste en tête à droite)

Pays de Dreux

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
AP353 LE TEMPS DES ARBRES GQ814 ECOLOGICAL MAGNETS KJ726 URBANISME AGRICOLE LI137 SYMBIOSIS MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE RE338 A(GRI)PUNCTURE	Proposé par les représentants du site : CH327 LISIÈRES FERTILES	RE338 AGRIPUNCTURE GQ814 ECOLOGICAL MAGNET KJ726 URBANISME AGRICOLE MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE LI137 SYMBIOSIS AP353 LE TEMPS DES ARBRES

Avis des représentants du site

Les représentants du site partagent le choix et les avis formulés par la commission d'expertise. Ils soulignent que peu de projets ont investi la question de l'autoroute, à l'exception de [RE338 AGRIPUNCTURE](#) qui y répond bien et soutient un projet de territoire appuyé sur un diagnostic pertinent. Ils émettent des réserves sur [LI137 SYMBIOSIS](#) : le recours à l'outil numérique et la philosophie de coproduction sont intéressants mais le Pays de Dreux s'interroge sur sa traduction en projet. [MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE](#) est énigmatique : quelle traduction en projet ? Les représentants du site souhaitent porter au débat [CH327 LISIÈRES FERTILES](#) : perçu comme une boîte à outils, travaille à la fois sur l'agriculture et l'industrie, dans une logique de ponctuation à partir de l'infrastructure.

Débats du jury

Le jury remarque que la majorité des équipes s'est concentrée sur des activités essentiellement agricoles, au détriment d'autres activités (production, industrie, artisanat...). [GQ814 ECOLOGICAL MAGNET](#) et [RE338 AGRIPUNCTURE](#) portent une réflexion programmatique et répondent à l'échelle du territoire. [AP353 LE TEMPS DES ARBRES](#) est discuté et mis en parallèle de [KJ726 URBANISME AGRICOLE](#) pour sa démarche « new farming » et la dimension coproduction.

Trois projets font consensus entre le jury et les représentants du site : [RE338 AGRIPUNCTURE](#), [GQ814 ECOLOGICAL MAGNET](#), [KJ726 URBANISME AGRICOLE](#).

[AP353 LE TEMPS DES ARBRES](#) fait débat au sein du jury qui souligne ses qualités (l'arbre comme composante de l'aménagement, un « système visuel enveloppant ») et ses faiblesses (« les écosystèmes ne sont pas géométriques », le projet n'est pas appuyé sur une connaissance scientifique de l'arbre). Le projet s'inscrit toutefois dans le thème, en dépit des critiques qui lui sont adressées.

L'ensemble des membres du jury soulignent les faiblesses de [CH327 LISIÈRES FERTILES](#) bien que cette proposition réponde à l'attente de la Ville de voir revenir l'industrie. [LI137 SYMBIOSIS](#) est perçue comme non aboutie mais porte un intérêt pour le débat, en posant la question de l'intelligence artificielle.

Le jury débat de l'intérêt du propos et de la puissance plastique de [MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE](#).

À l'issue du vote, le jury choisit de présélectionner 6 projets. (Liste en tête à droite)

Port-Jérôme-sur-Seine

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
<p>CC416 HYDROPORTE CS149 LA VILLE ÉCOLE MO678 BOÎTES À SECRETS UO023 PETROLOGIC</p>	<p>Proposés par les représentants du site : BT344 PJ2s 360° JT719 HAIES Portés au débat par le jury : JX019 LA TELHU'HALLE OK273 MADE IN NORMANDIE</p>	<p>CC416 HYDROPORTE CS149 LA VILLE ÉCOLE JX019 LA TELHU'HALLE MO678 BOÎTES À SECRETS UO023 PETROLOGIC</p>

Avis des représentants du site

La Ville rappelle les attentes très fortes sur l'entrée de ville, qui est également une porte économique du territoire, en soulignant la volonté de donner une nouvelle image, de réassocier la ville, l'industrie et le végétal. Elle rappelle l'impossibilité actuelle de construire au sud de la départementale et d'implanter des bâtiments recevant du public à proximité du site pétrochimique. La Ville souhaite mettre également en débat deux projets lui paraissant plus opérationnels et réalisables : [BT344 PJ2s 360°](#) (intérêt pour la proposition de tour belvédère) et [JT719 HAIES](#) (pour la proposition urbaine). Elle souligne son intérêt pour l'idée de passerelle proposée par [CS149 LA VILLE ÉCOLE](#). La Ville s'interroge également sur [MO678 BOÎTES À SECRETS](#). À l'issue des échanges, la Ville revient sur [JX019 LA TELHU'HALLE](#) (repéré par le jury au cours du débat) qui lui paraît finalement très intéressant.

Débats du jury

Le jury souligne la qualité globale des propositions. Les projets en général devront être adaptés aux contraintes du site. Certaines propositions, jugées irréalistes par la Ville, ne sont pas rédhitoires : il y a plusieurs propositions de très bonne qualité, sur ce territoire confronté aux risques, qui montrent qu'il y a des réponses possibles. Il faut considérer les idées sous-jacentes en gardant de la distance vis à vis des propositions formelles.

Deux projets se distinguent : [MO678 BOÎTES À SECRETS](#) un parti très affirmé sur la gestion des mobilités avec une réinterprétation de la cité jardin, [CS149 LA VILLE ÉCOLE](#) clarté du parti urbain et des propositions programmatiques. Ce projet pose des questions de faisabilité mais peut être adapté, il est pertinent dans le traitement de la vitrine sur la voie rapide. [MO678 BOÎTES À SECRETS](#) répond bien à la question, avec un parti urbain très fort en contrepoint direct à [CC416 HYDROPORTE](#) qui pose question sur le plan de l'inscription dans le site et par l'architecture proposée : une architecture postindustrielle généreuse, qui, malgré des maladresses, apporte une diversité d'architectures et d'espaces publics. [UO023 PETROLOGIC](#) présente des manques sur le site de projet proprement dit, mais pose des questions à l'échelle territoriale utiles au débat.

Deux projets non repérés par la commission d'expertise sont mis au débat par le jury : [OK273 MADE IN NORMANDIE](#) originalité d'inscription dans le site, mais sans lien évident avec le thème et [JX019 LA TELHU'HALLE](#) projet jugé riche dans son propos, sa formalisation et le travail sur les espaces publics.

Les deux projets repérés par la Ville [BT344 PJ2s 360°](#) et [JT719 HAIES](#) ont été peu soutenus par le jury : peu porteurs d'idées nouvelles adaptées au site, moins pertinents dans leurs intentions et leur spatialisation.

À l'issue du vote, le jury choisit de retenir cinq projets à débattre au second tour, dont la pertinence est à discuter au-delà d'une opérationnalité immédiate. Le jury reste attentif à la question des suites et à la volonté de la Ville d'aller vers des réalisations. (Liste en tête à droite)

Rochefort Océan

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
AQ221 BE KIND, REWILD AU938 ENTRE LES RIVES NL663 LET THE RIVER IN WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA	Proposés par les représentants du site : CM727 HYDROPHILES Portés au débat par le jury : HZ709 L'ÉTAGÈRE VIVANTE IN440 À VOL D'OISEAU LM596 PIERS JETÉES ZH607 L'ÉPINE PRODUCTIVE	AQ221 BE KIND, REWILD AU938 ENTRE LES RIVES CM727 HYDROPHILES LM596 PIERS JETÉES NL663 LET THE RIVER IN WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA

Avis des représentants du site

Les représentants rappellent les attentes de la collectivité, dans une démarche associant les acteurs industriels dont la vision porte à 10 ou 15 ans : comment articuler ville habitée, ville travaillée, ville visitée ? Comment redonner une attractivité et accueillir de nouveaux habitants ? Comment intégrer les risques naturels ? Ils partagent la proposition de présélection des experts pour trois projets : [AQ221 BE KIND, REWILD](#) - [AU938 ENTRE LES RIVES](#) - [NL663 LET THE RIVER IN](#). Une proposition jugée très riche dans son diagnostic territorial a également été repérée : [WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA](#). La Ville souhaite porter au débat [CM727 HYDROPHILES](#) : une proposition qui répond à l'aspiration de retrouver l'eau, en traitant également le vis-à-vis avec le marais.

Débat du jury

Le jury questionne à nouveau les représentants du site. On peut interpréter ce territoire comme la juxtaposition de deux mondes : la ville haute construite et habitée, la ville basse entre sites industriel et espaces naturels. Y a-t-il une volonté de rapprocher l'habitat de la rivière ? Plusieurs membres du jury souhaitent mettre en avant des projets qui travaillent dans l'épaisseur du territoire sans se limiter au traitement de la façade sur l'eau et permettent de recréer des destinations intérieures, de redonner envie d'aller de la terre au fleuve.

Trois grands thèmes émergent dans les débats du jury : la résilience, la mobilisation des ressources territoriales, la réappropriation de grands espaces industriels. Ce dernier thème a été peu traité, hormis par [CM727 HYDROPHILES](#) qui y répond partiellement et propose une stratégie pour se réapproprier l'autre rive. [NL663 LET THE RIVER IN](#) apparaît comme un projet précis et documenté. Il pose une bonne base de projet et le jury apprécie la pertinence des intentions.

La question de la résilience est récurrente depuis plusieurs sessions d'Europan. Comment faire évoluer les réglementations ? quelles expérimentations par le projet pour gérer les risques naturels ? À ce titre, le jury remarque deux propositions :

- [AQ221 BE KIND, REWILD](#) est remarqué pour ses propositions d'urbanisme mutable et des constructions éphémères.
- [AU938 ENTRE LES RIVES](#) donne une réponse très affirmée de protection contre les inondations et travaille également sur le temps long. Il présente l'intérêt de penser le site par l'intérieur de la ville et avec les remparts.

Plusieurs projets hors présélection de l'expertise sont repérés et mis au débat par des membres du jury :

- [HZ709 L'ÉTAGÈRE VIVANTE](#), mis au débat notamment pour une planche de références. Après analyse, la proposition est largement critiquée.
- [IN440 À VOL D'OISEAU](#), mis au débat pour sa proposition d'une « structure spatiale ouverte » à l'échelle du territoire. Cette proposition est mise en parallèle avec [WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA](#) qui paraît plus fort et plus abouti.
- [LM596 PIERS JETÉES](#), mis au débat pour l'idée d'architecture d'élévation des réseaux. La réponse urbaine est cependant limitée.
- [ZH607 L'ÉPINE PRODUCTIVE](#), mis au débat pour le travail sur le rempart, mais finalement peu soutenu par le jury.

À l'issue de ce débat, le jury propose de retenir 6 projets. (Liste en tête à droite)

Romainville

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
AM429 CUISINES MULTIPLES EA554 LA FABRIQUE D'UN MILIEU EN468 TERRITORY CAMPUS SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME + JI303 CHEMINS DE TRAVERSE (hors palmarès : rupture d'anonymat)	Proposés par les représentants du site : VL012 ROMAINPHILE WS145 PANTA RHEI Portés au débat par le jury : LY572 PARC DU LIBRE-FAIRE PR174 L'ÉCHANGEURP RB691 L.A.B.S X827 DESTROY IS LESS	AM429 CUISINES MULTIPLES EA554 LA FABRIQUE D'UN MILIEU RB691 L.A.B.S SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES VL012 ROMAINPHILE ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME

Avis des représentants du site

La Ville rappelle les enjeux de l'arrivée du tramway, la déconstruction en cours du viaduc par l'État et la volonté de reconnecter ce site aux quartiers existants. La Ville a apprécié la richesse des propositions : [EA554 LA FABRIQUE D'UN MILIEU](#) répond à une préoccupation actuelle : la transformation de la voie rapide en boulevard urbain. [SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES](#) porte des idées intéressantes bien que la suppression du viaduc soit actée. [ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME](#) livre une approche différente et expérimentale, mais manque de définition. La Ville est dubitative sur la pertinence du thème alimentaire soutenu par [AM429 CUISINES MULTIPLES](#) (en doublon d'un projet existant de Cité maraîchère). [EN468 TERRITORY CAMPUS](#) paraît cantonné au site de projet et pose question quant à la qualité des espaces publics. La Ville souhaite enfin soumettre au jury deux autres projets : [VL012 ROMAINPHILE](#) propose de développer l'économie culturelle, et [WS145 PANTA RHEI](#) pour des qualités urbaines.

Débat du jury

Des membres du jury posent la question de la densité bâtie attendue sur le site et de son acceptabilité par les habitants, alors que l'habitat individuel est prédominant. Ils soulignent l'importance du travail qui doit être fait sur l'espace public, les services offerts aux habitants et les rez-de-chaussée. À défaut de réponses évidentes dans les projets présentées par la commission d'expertise, le jury demande à voir d'autres projets :

- [LY572 PARC DU LIBRE-FAIRE](#) pour l'attention à la réalité topographique du site notamment (projet de parc).
- [RB691 L.A.B.S](#) : un bon mix entre logistique urbaine et culture, dans l'esprit d'un quartier créatif, avec des qualités de maillage et d'espaces publics,
- [PX827 DESTROY IS LESS](#) et [PR174 L'ÉCHANGEUR](#) également repérés parmi les propositions de réutilisation de la bretelle autoroutière.

Les débats du jury parcourent cinq grands thèmes :

- *Le réemploi de l'infrastructure.* Plusieurs propositions de réemploi de l'infrastructure présentent un intérêt générique au-delà du site de Romainville : [SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES](#) est jugé le plus abouti face à deux autres propositions discutées : [PX827 DESTROY IS LESS](#) et [PR174 L'ÉCHANGEUR](#).
- *Le recours à une programmation thématique :* [AM429 CUISINES MULTIPLES](#) (l'alimentation), [VL012 ROMAINPHILE](#) (la culture), [EN468 TERRITORY CAMPUS](#) (l'artisanat). Ce dernier projet présente une certaine radicalité de composition en continuité de la trame parcellaire avec une réflexion sur l'évolutivité du tissu. Il est cependant critiqué pour son manque de perméabilité et de définition des espaces publics.
- *La figure du parc :* [LY572 PARC DU LIBRE-FAIRE](#) et [ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME](#) travaillent sur le sol, les traces de l'infrastructure et la création de nouveaux usages.
- *Le projet processus :* [EA554 LA FABRIQUE D'UN MILIEU](#) est repéré pour l'expression de la progressivité du projet et la considération du temps de la ville.
- *La ville maillée :* [RB691 L.A.B.S](#) est remarqué pour la diversité des espaces publics générés et le travail de remaillage défendu par l'équipe.

À l'issue du vote, le jury choisit de retenir 6 projets, avec des propositions contrastées mais complémentaires. (Liste en tête à droite)

Saint-Omer

Présélection expertise	Autres projets débattus	Projets retenus par le jury
NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS RE912 LE BROUCK SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES	Proposés par les représentants du site : HW627 DYNAMIQUES PERMÉABLES XT566 ST OMER, LA FLUVIOGÈNE Portés au débat par le jury : WF725 VIS LE MARAIS OE119 LES FORMES DE L'EAU UY345 THICKNESS	HW627 DYNAMIQUES PERMÉABLES NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS RE912 LE BROUCK SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES

Avis des représentants du site

L'Agglomération est en phase avec la proposition de présélection, plus particulièrement avec deux projets complémentaires à l'échelle du territoire. [NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS](#) s'appuie sur une bonne analyse géographique et une vision de long terme qui transcende les limites communales. [TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES](#) révèle de nombreuses potentialités, avec une approche sociale pertinente. Un travail fin de révélation de l'eau dans la ville permet de relier des quartiers symboliquement éloignés. [SP525 SAINT-OMER : 9 LIEUX JUSQU'À LA MER](#) est vu comme une approche onirique. Comment se saisir de cette proposition ? [RE912 LE BROUCK](#) offre une entrée mémorielle et culturelle intéressante et s'apparente à une boîte à idées programmatique, avec un risque de fragmentation des projets à l'échelle de chaque commune concernée.

Les représentants du site souhaitent porter au débat deux projets [XT566 ST OMER, LA FLUVIOGÈNE](#) (un projet intégrant la question du changement climatique, moins convainquant dans ses propositions spatiales) et [HW627 DYNAMIQUES PERMÉABLES](#) (intéressant par l'approche des cinq sites, plus limité dans sa vision d'ensemble).

Débat de jury

Le jury interroge les représentants de Saint-Omer quant aux suites du concours et leurs attentes vis-à-vis des équipes primées. L'approche territoriale est une clé d'entrée essentielle pour fédérer les communes engagées dans la démarche. Les suites opérationnelles sont à construire avec les équipes selon leur sensibilité au territoire. À plus petite échelle, le jury souligne et souhaite mettre l'accent sur les propositions qui requalifient les espaces publics, au regard du contraste entre les paysages exceptionnels du marais et des secteurs où cette qualité a disparu.

Les membres du jury partagent le point de vue de la collectivité sur les deux premiers projets cités : [NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS](#) et [TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES](#) (très pertinents dans leurs lectures respectives du territoire).

Plusieurs projets sont cités par les membres du jury pour leurs qualités souvent très différentes, dont [RE912 LE BROUCK](#) (des références culturelles et documentaires et des propositions spatialisées) et [HW627 DYNAMIQUES PERMÉABLES](#) (le marais décrit comme « une bulle anachronique », des idées simples sur la relation ville haute / ville basse).

[SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER](#) fait débat. Cette proposition très singulière sur le plan plastique et dans sa logique de tableaux et de cheminements, est porteuse de sens et s'appuie sur un langage direct avec des éléments de projet sous-jacents.

Le jury demande à voir d'autres projets : [UY345 THICKNESS](#) (qui s'avère peu lisible) et [OE119 LES FORMES DE L'EAU](#) (comment composer à partir de la forme de l'eau ? le projet propose la constitution d'un vocabulaire pour traiter cette relation à l'eau : la ligne, la courbe, l'espace ouvert, assez proche de [WF725 VIS LE MARAIS](#)).

À l'issue du vote, le jury propose de retenir 5 projets. (Liste en tête à droite)

3. DEUXIÈME PHASE DU JURY

21 et 22 novembre 2019

Auby

Projets présélectionnés	Projets sélectionnés par le jury à l'issue du vote
CA774 TERRIL 140.1	LAURÉAT RL140 EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES
EB490 GREY MATTER	MENTIONNÉ EB490 GREY MATTER
NR187 PRODUCTIVE SYNERGY	MENTIONNÉ NR187 PRODUCTIVE SYNERGY
RL140 EXTRACTIONS DE LA SOURCE AUX RESSOURCES	
TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF	
ZF659 PAYSAGE PRODUCTIF	

Avis des représentants du site

EB490 GREY MATTER est très bien accueilli par la Ville, il emporte l'adhésion par le sujet traité et l'inscription urbaine. CA774 TERRIL 140.1 est perçu comme un projet pragmatique, notamment dans son phasage. ZF659 PAYSAGE PRODUCTIF s'inscrit dans une trame verte à grande échelle et propose un temps d'attente pour ensuite intégrer des fonctions urbaines, sans répondre aux questions d'habitat. NR187 PRODUCTIVE SYNERGY, modeste en apparence, introduit une bonne vision pour l'initiation d'un nouveau quartier, construit avec, pour et par les habitants et les acteurs en place. RL140 EXTRACTIONS et CA774 TERRIL 140.1 renvoient tous deux à un équilibre à trouver entre construction et réhabilitation en lien avec des filières de formation et des possibilités de générer du travail pour la population. TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF pose un vrai sujet sur l'habitat évolutif mais reste limité sur le plan urbain car sans dialogue avec l'existant.

Débat du jury

Le jury s'intéresse conjointement aux propositions programmatiques en lien avec le thème de la session, aux propositions spatiales, paysagères et architecturales, et enfin à la capacité des projets à créer des espaces publics vivants, bien articulés à la sociologie de la ville. Aucun ne répond parfaitement à ces trois dimensions, mais chacun offre des pistes de réflexion en disposant des éléments attracteurs à l'échelle de la commune (le canal, les espaces publics, des lieux de partage et de rencontre).

Un consensus se dégage autour de RL140 EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES porteur d'une démarche contextuelle qui s'appuie sur les qualités du bâti existant, constituant le capital et la richesse du site. Cette proposition porte un message à valoriser : comment transformer la ville avec le bâti et les matériaux existants, mais également en impliquant la population et des filières de formation et d'emploi. Le projet présente par ailleurs des qualités formelles. Cette approche rejoint les préoccupations de la ville face au chômage.

Les relations entre projet urbain, projet économique et vie sociale et intergénérationnelle trouve une autre traduction avec EB490 GREY MATTER qui remporte également l'adhésion du jury. S'intéressant au rôle des seniors et à leurs activités, cette proposition singulière dans la session pose une réflexion juste en regard du profil de la population d'Auby, avec une traduction urbaine et architecturale convaincante. Elle mobilise par ailleurs les ressources associatives d'Auby.

NR187 PRODUCTIVE SYNERGY est également plébiscité dans sa démarche et la création de lieux de partage et de travail, pour constituer de nouveaux espaces de vie. Cette proposition moins dessinée répond au trois sous-thèmes de la session : ressources, mobilités, équité.

CA774 TERRIL 140.1 fait un pari optimiste et risqué de réaliser un nombre important de logements dans des constructions assez similaires, alors que la Ville ne poursuit pas un objectif de densification et de consommation du foncier. Le lien avec le thème des villes productives est moins marqué que dans d'autres propositions. Le projet suppose par ailleurs des démolitions sans envisager la réhabilitation et le recyclage du bâti ancien.

Les membres du jury partagent l'avis de la Ville quant à TO952 L'ÎLOT COOPÉRATIF, dont l'intérêt est limité à l'échelle de l'îlot pour penser la mixité habitat / travail, sans lien évident avec le contexte d'Auby.

A l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

RL140 EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES / LAUREAT
EB490 GREY MATTER / MENTIONNE

Champigny-sur-Marne

<p>Projets présélectionnés</p> <p>CK186 ENTRE TROIS ND165 COWORK SCAPE SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER ZF801 LOST HIGHWAY ZS362 STAMPING GROUND</p>	<p>Projets sélectionnés par le jury à l'issue du vote</p> <p>LAURÉAT ZF801 LOST HIGHWAY MENTIONNÉ ZS362 STAMPING GROUND MENTION SPÉCIALE SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER</p>
--	--

Avis des représentants du site

La Ville de Champigny se félicite de la participation à Europan, ayant remarqué des projets stimulants. Les représentants soulignent que plusieurs projets n'ont pas pris la mesure des aménagements à venir (emprises de la route départementale et du transport en commun). **ZF801 LOST HIGHWAY** : le projet pose une bonne approche à grande échelle, en questionnant l'inscription métropolitaine, les mobilités, les usages des franges. **ZS362 STAMPING GROUND** : le projet intéresse la Ville car il associe bien des enjeux de densification tout en reconnaissant les fonctions écologiques du site. **ND165 COWORK SCAPE** : la proposition est perçue comme innovante, et en lien avec des sujets de société (le partage, les innovations, la gestion du sol et du foncier, l'adaptabilité). **CK186 ENTRE TROIS** : le projet ne s'articule pas avec la réalité économique du territoire et le types d'activités qui devront être accueillies. **SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER** est une proposition radicale en regard de demande initiale et de la pollution du site. Elle ne paraît pas reliée avec ce qui se passe autour (projet d'agriculture urbaine sur la toiture du SMR). Le projet renforce paradoxalement la rupture urbaine et ne répond pas au souci de combiner différents usages sur le site.

Débat du jury

Le jury souligne l'évolution de la Ville entre les deux tours du jury, avec un élargissement de la question. La taille du site et la multiplicité des questions posées plaide pour sélectionner trois équipes portant des visions contrastées abordant le projet par des échelles et des thèmes différents. Le jury souhaite privilégier des propositions prudentes face au risque d'un remplissage de ce site.

Il met en avant la prise en compte de la grande échelle et de la dimension métropolitaine : à ce titre **ZF801 LOST HIGHWAY** propose une approche très pertinente, avec une attitude de repérage intéressante, une image forte qui renvoie à l'univers de David Lynch. La proposition préfigure un chaînage de parcs et de sites en projets en capacité de former une « green belt » compatible avec des développements urbains et un enrichissement d'usages.

Les projets les plus intéressants travaillent aux franges du corridor, en interrogeant les densités bâties et les possibilités de préservation d'un espace ouvert. **ZS362 STAMPING GROUND** est remarqué pour sa proposition équilibrée et la pertinence d'un travail sur les façades des zones d'activités. Il prend un parti opposé à l'urbanisation de la friche en travaillant justement à une transformation des franges, avec une stratégie d'occupation spatiale mesurée. Il opère un choix clair, avec un propos et un contenu plus riche que son rendu graphique ne le laisse paraître.

Enfin, **SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER** est le troisième projet défendu, pour son approche radicale qui permet de poursuivre le débat sur l'avenir du site, ici traité comme un morceau de campagne active, combiné à l'intensification des zones d'activités existantes.

ND165 COWORK SCAPE a fait débat au sein du jury. Le concept et la proposition de gouvernance est pertinent, à partir d'une combinaison de petites activités dont la synergie se construit par la proximité. Le jury a exprimé des réserves sur la capacité de cette proposition à « faire ville ». Cette « esthétique de l'accumulation » exige en contrepoint de grandes exigences architecturales que le projet ne peut promettre et qu'il ne définit pas. **CK186 ENTRE TROIS** est l'antithèse des projets précédents par l'occupation du site : soutenu par quelques membres du jury pour sa radicalité et son ambition architecturale, il est porteur de contradictions, et finalement ne sera pas assez défendu.

A l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :
ZF801 LOST HIGHWAY / LAUREAT

ZS362 STAMPING GROUND /MENTIONNE

SU159 VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER /MENTION SPECIALE

Floirac Bordeaux Métropole

Projets présélectionnés F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES FE669 MILLANGES NO470 BACK-GROUND VU605 NEW MYTHOLOGY VX543 SOUYS-LAB	Projets sélectionnés par le jury à l'issue du vote <u>LAURÉAT</u> VX543 SOUYS-LAB <u>MENTIONNÉ</u> F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES <u>MENTION SPÉCIALE</u> VU605 NEW MYTHOLOGY <u>REMARQUÉ PAR LE JURY hors palmarès</u> NO470 BACK-GROUND
--	--

Avis des représentants du site

L'analyse des projets sélectionnés a conforté l'avis de la collectivité. **VX543 SOUYS-LAB** présente de grandes qualités de composition et d'aménagement, avec deux points forts : l'ouverture sur la Garonne et le potentiel de développement de nouveaux usages et de nouvelles activités. **F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES** apparaît comme très porteur pour engager un dialogue avec les entreprises présentes sur le site. **VU605 NEW MYTHOLOGY** apporte une vision différente avec une pluralité de modes d'intervention. Les représentants du site expriment leur perplexité vis à vis de

NO470 BACK-GROUND : cette proposition est incompatible avec le travail engagé avec les acteurs du site. **FE669 MILLANGES**, réexaminé, ne recueille pas l'adhésion : de facture relativement classique, il est moins porteur d'innovation sur le plan de la méthode et du projet urbain.

Débat du jury

Le jury débat à nouveau des enjeux du site et des projets métropolitains en cours de réalisation, en particulier le futur pont Simone Veil. Il partage l'avis des représentants du site quant aux trois projets les plus pertinents. À ce titre, **VX543 SOUYS-LAB** répond à la bonne échelle avec un ambitieux travail sur les berges et des idées efficaces sur le fond et sur la forme.

F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES s'appuie sur un concept et un processus également ambitieux inscrit dans le thème de la session. Il apparaît plus modeste dans les interventions proposées mais montre une intelligence des situations. Le jury souligne également ses intentions architecturales avec une idée d'optimisation de l'existant.

VU605 NEW MYTHOLOGY présente un intérêt par le récit, l'imaginaire et la poésie qu'il associe à l'idée de ville productive. Il s'agit d'une réponse qui valorise l'hétérogénéité des formes inscrites dans un processus de projet. Cette approche est pertinente face au puzzle foncier et à l'occupation actuelle du site. La diversité des ambiances recherchées donne un fil conducteur à plusieurs actions pouvant se combiner dans l'espace et dans le temps.

NO470 BACK-GROUND rencontre des avis opposés au sein du jury. Les arguments en sa faveur : le projet répond à la grande échelle du site, entre le fleuve, les coteaux et le futur franchissement de la Garonne. Il porte une vision radicale et une réaction à un urbanisme proliférant et consommateur du sol. Les arguments en sa défaveur : quelle pérennité face à la tentation permanente du bâtir ? Quelle prise en compte de l'histoire industrielle de la rive droite ? Quelle pertinence de la densité verticale pour des activités dont le rapport au sol est déterminant ? Le jury s'accorde à reconnaître une proposition manifeste mais sans réalité de mise en œuvre, et non adaptée à la situation de Floirac. Le jury choisit de lui donner un statut particulier de « projet remarqué » hors palmarès.

FE669 MILLANGES, porté au débat par les représentants du site lors du premier tour n'est pas soutenu par les membres du jury, du fait de son expression architecturale et de maladresses dans le traitement de la voie sur les berges.

À l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

VX543 SOUYS-LAB / LAUREAT

F0510 MATIÈRES AUGMENTÉES / MENTIONNE

E R^{FR}
U A O
P A N
15

EUROPAN 15 - VILLES PRODUCTIVES II

VU605 NEW MYTHOLOGY / MENTION SPECIALE

1 projet est REMARQUE par le jury, hors palmarès :

NO470 BACK-GROUND

Marseille

Projets présélectionnés

[FJ241 MANIFESTE CLINIQUE](#)
[IN807 LEARNING FROM MARSEILLE](#)
[NR247 A LA LISIÈRE, L'OCCASION](#)
[SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI](#)
[TL877 ELEMENT-TERRE](#)

Projets sélectionnés par le jury à l'issue du vote

MENTIONNÉ
[FJ241 MANIFESTE CLINIQUE](#)
MENTIONNÉ
[IN807 LEARNING FROM MARSEILLE](#)
MENTIONNÉ
[SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI](#)

Avis des représentants du site

Marseille Rénovation Urbaine (MRU) exprime ses attentes vis à vis du quartier de la Cabucelle : expérimenter de nouvelles méthodes, fertiliser des initiatives locales, trouver des points d'appui pour l'intervention publique. Plusieurs projets correspondent à ces intentions : [SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI](#) porte une vision pragmatique et propose une alternative aux mécaniques traditionnelles de requalification de l'espace public, en mobilisant des filières de formation et d'apprentissage. [TL877 ELEMENT-TERRE](#) est assez proche de cette démarche avec un propos plus théorique. [FJ241 MANIFESTE CLINIQUE](#) propose une démarche intéressante à partir d'un lieu de centralité mais implique une intervention plus lourde.

Débat du jury

Face aux thèmes du recyclage et du réemploi proposés par plusieurs équipes, le jury questionne la part d'intervention des habitants. Est-ce seulement déclaratif ? Quid du résultat formel ? Quelle méthode et quelle place pour des concepteurs et des maîtres d'œuvre ? Quel mix entre interventions publiques lourdes et interventions légères avec les habitants, les associations ou les entreprises ? Le jury constate une certaine difficulté pour les équipes Europan à s'inscrire dans ce « mille-feuille d'interventions » qui interagit avec des économies informelles. La réponse peut être trouvée dans les suites du concours car elle implique une présence forte sur le terrain, avec un travail dans la durée et au contact des acteurs locaux pour organiser le passage à des actions urbaines, artistiques, culturelles... Face à cette situation, le jury souhaite mettre sur un même niveau trois équipes en mesure d'expérimenter une démarche d'urbanisme tactique, en s'appuyant sur les méthodes et leviers d'actions esquissés par les équipes, davantage que sur les propositions dessinées.

[TL877 ELEMENT-TERRE](#) est mis en parallèle avec [SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI](#), plus pertinent dans sa thématique : il positive la démolition et la réutilisation des matériaux dont le réemploi enrichit le vocabulaire de la rue et de petits lieux publics. C'est également une position à contrepied de la seule démolition encore très pratiquée dans les projets de rénovation urbaine. Certains membres du jury émettent une réserve sur l'intitulé qui peut avoir une résonance péjorative s'il est limité aux matériaux et aux déchets.

[FJ241 MANIFESTE CLINIQUE](#) soutient une idée de centralité et de transformation progressive du quartier par un ensemble d'actions assez précisément définies. Il évoque l'outil « contrat de quartier » développé en Belgique, qui procède par un « maillage de mesures complémentaires », avec des investissements modestes à mettre en œuvre dans un temps défini et limité.

[IN807 LEARNING FROM MARSEILLE](#) envoie un signal fort pour relier concrètement le renouvellement urbain à la création d'emplois, de filières de formation et de développement d'une micro-économie adaptée à une population éloignée de l'emploi formel.

[NR247 A LA LISIÈRE, L'OCCASION](#) est peu soutenu par le jury, en dépit de subtilités de projet à plusieurs échelles d'intervention et d'un graphisme intéressant, mais sans traiter pleinement des questions de fond mises en avant par les autres propositions.

A l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

[FJ241 MANIFESTE CLINIQUE/ MENTIONNE](#)
[IN807 LEARNING FROM MARSEILLE/ MENTIONNE](#)
[SV955 LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI/ MENTIONNE](#)

Pays de Dreux

Projets présélectionnés AP353 LE TEMPS DES ARBRES GQ814 ECOLOGICAL MAGNETS KJ726 URBANISME AGRICOLE LI137 SYMBIOSIS MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE RE338 AGRIPUNCTURE	Projets sélectionnés par le jury à l'issue du vote <u>LAURÉAT</u> KJ726 URBANISME AGRICOLE <u>MENTIONNÉ</u> GQ814 ECOLOGICAL MAGNETS <u>MENTION SPÉCIALE</u> RE338 AGRIPUNCTURE <u>REMARQUÉ PAR LE JURY hors palmarès</u> MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE
--	---

Avis des représentants du site

Le Pays de Dreux reformule ses attentes en regard des projets présélectionnés. Il est sensible aux propositions qui s'inscrivent dans un projet de territoire et formulent des idées en termes de méthode et d'opérationnalité. [RE338 AGRIPUNCTURE](#) a été remarqué sur deux aspects : la valorisation d'une ceinture d'espaces naturels, la prise en compte de l'évolution des pratiques agricoles et des stratégies d'implantation des activités industrielles ou artisanales. [GQ814 ECOLOGICAL MAGNET](#) propose une méthode très argumentée avec une bonne prise en compte des particularités du territoire. [KJ726 URBANISME AGRICOLE](#) offre des idées pour expérimenter une nouvelle forme d'espace agricole en questionnant l'élaboration des documents d'urbanisme. [AP353 LE TEMPS DES ARBRES](#) et [LI137 SYMBIOSIS](#) proposent essentiellement des outils. [MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE](#) reste intrigant, séduisant dans son propos. Il est difficile de voir sa traduction en projet.

Débat du jury

Le jury remarque que le site de Dreux renvoie à un débat récurrent dans l'histoire de l'urbanisme : faut-il urbaniser la campagne ? Faut-il ruraliser la ville ? Les projets abordent ce sujet par un thème spécifique ou avec une focale particulière, soit à l'échelle territoriale, soit à l'échelle de sites particuliers qui étaient proposés dans le dossier de site. Les projets présélectionnés donnent un panel intéressant de réponses, parfois incomplètes. Les projets tentent de répondre à plusieurs questions : quelles alternatives au développement de zones d'activités très pauvres sur le plan architectural et écologique ? Comment faire pour que ce ne soit pas des isolats ? Comment articuler des lieux d'habitat et des lieux de travail dans un environnement semi-rural ? Quelles stratégies d'implantation dans le territoire et le grand paysage ?

[KJ726 URBANISME AGRICOLE](#) rencontre l'intérêt partagé des membres du jury, Cette proposition offre des perspectives de mise en œuvre intéressantes en termes de méthode et de programmation avec une approche très concrète de la question et un potentiel de mise en œuvre pour les suites du concours.

Les deux propositions suivantes sont également très commentées pour leur inscription dans le territoire : [GQ814 ECOLOGICAL MAGNETS](#) répond aux attentes de la collectivité sur le plan de la stratégie territoriale et du processus. Elle offre une alternative au développement traditionnel des zones d'activités. [RE338 AGRIPUNCTURE](#) est également salué pour son approche multiscalair et le travail à partir des infrastructures et du foncier.

Au-delà des interrogations de la collectivité, le jury met en avant les qualités de [MZ124 DE LA VILLE À LA CAMPAGNE](#) qui pose un regard décalé mais très juste. Cette proposition remarquablement dessinée interroge plus fondamentalement les valeurs de la campagne, avec trois affiches qui traduisent la profondeur d'un propos qui n'a rien de naïf. Il choisit de lui donner un statut particulier de projet remarqué, hors palmarès.

[AP353 LE TEMPS DES ARBRES](#) et [LI137 SYMBIOSIS](#) sont finalement peu soutenus par le jury. Le premier se limite à un discours sur la place de l'arbre. Le second aborde un sujet légitime (la place des outils numériques) mais pose des problèmes de lisibilité et paraît inabouti.

A l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

[KJ726 URBANISME AGRICOLE](#) / LAUREAT
[GQ814 ECOLOGICAL MAGNETS](#) / MENTIONNE
[RE338 AGRIPUNCTURE](#) / MENTION SPECIALE

1 projet est REMARQUE par le jury, hors palmarès :

Port-Jérôme

<p>Projets présélectionnés</p> <p>CC416 HYDROPORTE CS149 LA VILLE ÉCOLE JX019 LA TELHU’HALLE MO678 BOÎTES À SECRETS UO023 PETROLOGIC</p>	<p>Projets sélectionnés par le jury à l’issue du vote</p> <p>LAURÉAT MO678 BOÎTES À SECRETS MENTIONNÉ CS149 LA VILLE ÉCOLE, LABORATOIRE DE RÉSILIENCE MENTION SPÉCIALE JX019 LA TELHU’HALLE</p>
--	--

Avis des représentants du site

La Ville manifeste son intérêt pour trois projets : [MO678 BOÎTES À SECRETS](#) (travail sur le hub multimodal, introduction forte du végétal, image de l’entrée de ville), [JX019 LA TELHU’HALLE](#) (une bonne compréhension du fonctionnement de la ville et de son fonctionnement, faisabilité de la proposition hormis le traitement de la rivière) et [CS149 LA VILLE ÉCOLE](#) (idée de pôle universitaire connecté au monde industriel, caractère prospectif vis à vis des évolution du monde industriel, schéma urbain intégrant le port à long terme). Chacun de ces projets permet de partager avec la population une vision nouvelle, dans une logique d’ouverture et de concertation. La Ville est à un moment charnière pour prendre un virage et dessiner aujourd’hui la ville de demain.

Débat du jury

Le jury salue l’évolution de la Ville et la clarté du propos et des intentions exprimées. Il introduit le débat en questionnant la position de la ville aux confins de l’aire métropolitaine du Grand Paris, et notamment vis à vis de l’axe Paris – Le Havre soutenu par Antoine Grumbach. Les villes dites intermédiaires doivent inventer des stratégies d’attractivité, sans nécessairement transposer la densité des grandes métropoles. Europan offre ainsi une opportunité d’invention de nouvelles formes adaptées à ce contexte.

[CS149 LA VILLE ÉCOLE](#) et [MO678 BOÎTES À SECRETS](#) se distinguent dans les débats en offrant deux réponses contrastées au traitement de l’entrée de ville.

[MO678 BOÎTES À SECRETS](#) assume une transformation forte, elle propose une méthode et une stratégie cohérente avec le développement de la ville. Le projet de halle multimodale est intéressant dans ses variations de volume et le jeu avec la végétation. Des membres du jury soulignent que la proposition doit être adaptée et questionnée dans son dimensionnement.

[CS149 LA VILLE ÉCOLE](#) invente une forme urbaine nouvelle à partir de trois types connus : le pôle d’échanges, la forêt habitée et le campus (activation des rez-de-chaussée). Il procède par greffe de programmes hybrides. Le jury salue la prise en compte de la grande échelle et son approche prospective quant à la mutation potentielle du site pétrochimique.

[JX019 LA TELHU’HALLE](#) est remarqué pour la densité d’usages qu’il propose. Il présente des qualités de composition urbaine, à partir de lieux activateurs, dont le projet de halle, conçu comme un espace non programmé.

Les deux autres projets présentent des intérêts de nature différente mais sont perçus comme moins novateurs. Le jury questionne la qualité formelle de [CC416 HYDROPORTE](#) et relève des faiblesses dans la prise en compte du milieu naturel, notamment le traitement de la rivière. [UO023 PETROLOGIC](#) est perçu comme inabouti à l’échelle du site de projet et ne répond pas complètement aux attentes.

A l’issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

- [MO678 BOÎTES À SECRETS](#) / LAUREAT
- [CS149 LA VILLE ÉCOLE](#) / MENTIONNE
- [JX019 LA TELHU’HALLE](#) / MENTION SPECIALE

Rochefort Océan

Projets présélectionnés

AQ221 BE KIND, REWILD
 AU938 ENTRE LES RIVES
 CM727 HYDROPHILES
 LM596 PIERS JETÉES
 NL663 LET THE RIVER IN
 WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA

Projets sélectionnés par le jury à l'issue du vote

LAURÉAT
 NL663 LET THE RIVER IN
LAURÉAT
 WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA
MENTION SPÉCIALE
 AQ221 BE KIND, REWILD

Avis des représentants du site

Les représentants du site apprécient l'élargissement de la réflexion proposé par plusieurs équipes qui se positionnent dans le grand territoire avec des approches combinables. [WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA](#) porte une dimension poétique et un changement de regard très pertinent (projection à long terme, projet très prospectif et systémique). [N663 LET THE RIVER IN](#) défend une approche pragmatique et concrète pouvant intéresser les acteurs industriels. Le projet donne également des réponses sur la résilience. [CM727 HYDROPHILES](#) présente une grande lisibilité des intentions, mais la réalisation de canaux est problématique. [AQ221 BE KIND, REWILD](#) a été également repéré, par l'expression d'une stratégie d'intervention dans le temps. [LM596 PIERS JETÉES](#) propose un jeu de passerelles permettant de surélever les réseaux mais se limite à cette intention.

Débat du jury

Le jury interroge la collectivité sur les suites du concours et la commande qui sera adressée aux équipes primées. La démarche de mise en œuvre des propositions pourra s'inscrire dans la dynamique déjà enclenchée du projet « Grand Site ». Il est aussi question d'engager un travail avec les acteurs industriels et portuaires, dans une double logique d'ouverture des sites et de maintien des activités, en intégrant la gestion des risques naturels.

Le jury partage à la quasi-unanimité les appréciations exprimées sur les deux projets travaillant à grande échelle : [WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA](#) qui offre un changement de regard sur la géographie et les milieux et [N663 LET THE RIVER IN](#) qui mobilise un changement de culture économique en direction du recyclage. Ces deux propositions traitent de la résilience du territoire et relient un ensemble d'actions traitées aujourd'hui de manière sectorielle.

Le jury débat ensuite pour retenir le troisième projet sélectionné parmi les deux propositions jugées les plus pertinentes.

[AU938 ENTRE LES RIVES](#) propose un travail sur les remparts et la couture entre le centre-ville et le faubourg. L'idée d'un nouveau méandre intérieur fait apparaître d'autres continuités. Le premier panneau contient une maladresse de représentation, la ville comme un archipel qui efface les faubourgs.

[AQ221 BE KIND, REWILD](#) est davantage apprécié : il propose une stratégie d'aménagement par paliers avec des outils d'urbanisme éphémère en considérant plusieurs horizons temporels.

A l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

[N663 LET THE RIVER IN](#) / LAUREAT
[WY939 L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA](#) / LAUREAT
[AQ221 BE KIND, REWILD](#) / MENTION SPECIALE

Romainville

Projets présélectionnés

[AM429 CUISINES MULTIPLES](#)
[EA554 LA FABRIQUE D'UN MILIEU](#)
[RB691 L.A.B.S](#)
[SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES](#)
[VL012 ROMAINPHILE](#)
[ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME](#)

Projets primés par le jury à l'issue du vote

MENTIONNÉ
[ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME](#)
MENTION SPÉCIALE
[RB691 L.A.B.S](#)
MENTION SPÉCIALE
[SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES](#)

Avis des représentants du site

La Ville souhaite privilégier des approches permettant de recréer du lien entre les quartiers, répondre aux attentes et aux craintes de la population, et conciliant des attentes de nature différentes : répondre à des besoins de logements, conserver une part de végétal, offrir des services aux habitants.

Débat du jury

Le jury souligne la difficulté à juger les projets et la complexité du site (contexte pavillonnaire au contact de grandes infrastructures, arrivée d'un tramway). Aucun projet apporte une réponse évidente et aboutie mais chacun explore des pistes à tester en élargissant le cercle des parties prenantes dans la définition du projet. Il s'agira donc de retenir des approches différentes et complémentaires posant quelques lignes de force qui peuvent aider la Ville pour redéfinir le programme urbain, par la mise en dialogue d'attitudes portées par des équipes qui ont reformulé la question.

[ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME](#) est le seul projet de la présélection à privilégier une intervention non bâtie, en proposant un parc d'expérimentations associé à des filières de formation. Bien que peu lisible, il relève d'une attitude prudente et laisse la place à des développements futurs.

[SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES](#) présente l'intérêt de réinterroger le choix de démolir la bretelle, exprimant une tendance actuelle et légitime à réutiliser des infrastructures déclassées plutôt que les démolir. La question du maintien est aussi écologique. D'autre part, le parti du maintien des passerelles insiste sur les liaisons urbaines qu'elles pourraient induire vers les autres quartiers limitrophes.

[RB691 L.A.B.S](#) étend le périmètre de projet avec une proposition plus interventionniste. Ce projet très dessiné présente des subtilités avec un travail sur le maillage et des propositions morphologiques flexibles et cohérentes avec l'arrivée du tramway. Il permet de mettre en débat la densité attendue sur ce site. Cette proposition est mise en parallèle avec [VL012 ROMAINPHILE](#) moins abouti et moins pertinent dans sa formalisation.

[EA554 LA FABRIQUE D'UN MILIEU](#) est discuté sur son propos de la progressivité en trois temps, avec un travail sur le sol et des interventions transitoires. Sa crédibilité est mise en question entre deux postures contradictoires : un projet de parc et un projet d'urbanisation.

[AM429 CUISINES MULTIPLES](#) présente l'intérêt de chercher des complémentarités à l'échelle de la ville sur le thème de l'alimentation, mais apparaît plus faible sur le plan spatial et demeure inabouti dans son propos.

A l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

[ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME](#) /MENTIONNE
[RB691 L.A.B.S](#)/ MENTION SPECIALE
[SC202 BRIDGING PRODUCTIVITIES](#) / MENTION SPECIALE

Saint-Omer

Projets présélectionnés

[HW627 DYNAMIQUES PERMÉABLES](#)
[NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS](#)
[RE912 LE BROUCK](#)
[SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER](#)
[TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES](#)

Projets primés par le jury à l'issue du vote

LAURÉAT
[NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS](#)
MENTIONNÉ
[SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER](#)
MENTION SPÉCIALE
[TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES](#)

Avis des représentants du site

La démarche European permet à la collectivité de réécrire un projet de territoire. Deux projets répondent pleinement à cette ambition car ils répondent à des enjeux à la fois politiques, humains et environnementaux : [NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS](#) (pertinence du propos géographique et de la démarche à l'échelle du territoire) et [TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES](#) (répond à des préoccupations pour relier des quartiers fragiles). Entre les deux tours du jury, [SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER](#) a été réexaminé et suscite la curiosité de la collectivité par son récit et la vision du grand paysage. Il peut générer un travail avec les habitants et poser les termes d'une réflexion sur le paysage, en complémentarité d'autres propositions. [RE912 LE BROUCK](#) est intéressant par son entrée en matière culturelle en dépit de réserves déjà exprimées lors du premier tour du jury. Le projet est perçu comme une boîte à idées, sans grande plus-value par rapport à des actions culturelles déjà mises en œuvre. [HW627 DYNAMIQUES PERMÉABLES](#) présente des défauts dans sa formalisation et manque de cohérence.

Débat du jury

Le jury salue l'évolution de la collectivité entre les deux tours du jury et le grand intérêt des propositions sur ce site. À partir d'une commande multisite, le concours a permis de construire une vision synthétique et territoriale, avec l'apport des équipes European dont le bénéfice est évident pour la collectivité. La question s'est élargie à une recherche de symbiose entre les milieux naturels et les habitats humains, en prise avec une approche culturelle du territoire. Plusieurs membres du jury soulignent l'intérêt et la complémentarité des propositions, avec plusieurs échelles de projet, plusieurs points de vue et des apports opérationnels concrets. Le jury partage pleinement les points de vue de la collectivité. Il note également que ce territoire marqué par des difficultés économiques a longtemps négligé son paysage.

[NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS](#) est jugé remarquable par son propos géographique et la prise en compte du temps long, en s'inscrivant pleinement dans l'adaptation au changement climatique.

[SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER](#) trouve sa place dans les projets plébiscités. Cette proposition motrice sous forme de récit dessiné a une certaine force et la capacité de s'adresser directement à la population avec un langage sensible et direct qui peut toucher tous les publics. Quelques réserves sont émises sur les interventions paysagères (plantations).

[TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES](#) est plébiscité parce qu'il donne du sens à la réintégration de quartiers en difficulté, en dépassant les outils traditionnels de la rénovation urbaine.

[RE912 LE BROUCK](#), non primé, a cependant été soutenu par des membres du jury, pour la pertinence de son entrée en matière très documentée, et le souci de l'équipe à détailler ses propositions spatiales.

[HW627 DYNAMIQUES PERMÉABLES](#), remis au débat par le jury, a été peu soutenu en raison d'un manque de cohérence entre l'échelle territoriale et les propositions spatiales.

À l'issue du vote final, 3 projets sont sélectionnés :

[NZ149 PARCS HYDROPRODUCTIFS](#) / LAUREAT
[SP525 9 LIEUX JUSQU'À LA MER](#) / MENTIONNE
[TE307 SOCIAL INFRASTRUCTURES](#) / MENTION SPECIALE

4. PROJETS PRIMÉS ET AVIS DU JURY

AUBY

Lauréat - RL140 - EXTRACTIONS, DE LA SOURCE AUX RESSOURCES

ÉQUIPE	Amandine MARTIN (Fr), Architecte urbaniste, Justine LABERENNE (Fr), Architecte urbaniste, Céline TUTCU (Fr), Architecte urbaniste, Faustine PAUCHET (Fr), Architecte urbaniste.
PROJET	L'équipe prône l'inversion du modèle paternaliste historiquement associé à l'habitat ouvrier. Elle envisage un processus de projet impliquant la population dans les transformations de la ville, la réhabilitation du patrimoine existant, la construction de nouveaux logements ou l'entretien et les gestions de sols en dépollution. Elle répond ainsi aux problèmes d'emploi qui se pose encore à la Ville d'Auby et au Bassin Minier.
AVIS DU JURY	<i>À la croisée des politiques de requalification urbaine et des politiques d'emploi, le projet propose une illustration concrète d'une démarche solidaire intimement liée à l'idée de patrimoine productif. Le projet propose un mode opératoire fondé sur des expérimentations qui s'enchaînent dans l'espace et dans le temps, en intégrant la réhabilitation de l'habitat ancien.</i>

Mentionné - EB490 - GREY MATTER

ÉQUIPE	Elida MOSQUERA (Es), Architecte, Jérôme PICARD (Fr), Architecte urbaniste, Matthieu BOUSTANY (Fr), Architecte, Benoist DESFONDS (Fr), Architecte. Collaborateur : Peeraya SUPHASIDH (Th), Architecte.
PROJET	<i>Grey matter</i> peut s'entendre comme « matière grise » ou « cheveux gris ». Appuyé sur une éthique intergénérationnelle, le projet prend position en faveur de modes de vie productifs pour les seniors, tout questionnant des enjeux d'inclusion et de santé. À l'échelle urbaine, une boucle piétonne invite à la mobilité active en reliant des équipements du quotidien et de la santé. Le projet se focalise ensuite sur un habitat intergénérationnel et autogéré, directement associé à des lieux de partage, de création ou de transmission entre les générations.
AVIS DU JURY	<i>L'équipe contredit le lieu commun que l'activité et la productivité soit le monopole de la jeunesse, et critique la ségrégation des seniors, symboliquement relégués à l'isolement, à la passivité ou à la dépendance. C'est une proposition singulière dans la session, qui rappelle que la ville productive peut aussi être inclusive.</i>

Mentionné - NR187 - PRODUCTIVE SYNERGY

ÉQUIPE	Ariane JEAN MARIE DÉsirÉE (Fr), Architecte, Grégoire SIMONIN (Fr), Ingénieur architecte.
PROJET	L'équipe s'appuie sur les qualités de la ville pour mettre en synergie les ressources présentes : les habitants en premier lieu, les solidarités qui les relient, un territoire propice à des relations de proximité et de sociabilité. Elle questionne le partage de responsabilités entre institutions et habitants via la création d'une monnaie locale qui favorise la micro-économie avec la création de <i>community houses</i> , dont une ressourcerie qui prend sa place au cœur du projet. Le travail sur les espaces publics donne une grande importance aux mobilités piétonnes, en lien avec des formes d'habitat simples et évolutives, empruntant certains caractères de l'habitat minier.
AVIS DU JURY	<i>Une proposition modeste dans sa forme et riche par l'activation de ressources locales, matérielles, immatérielles et humaines. L'idée de recyclage prise au sens large participe à la régénération d'une économie de partage et de réseaux de sociabilités, à l'échelle d'une petite ville qui réinvente des formes de proximité.</i>

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Lauréat - ZF801 - LOST HIGHWAY

ÉQUIPE	Guillaume BARNAVON (Fr), Architecte.
PROJET	L'auteur propose un élargissement de la focale pour questionner la vocation et le rôle du site à l'échelle du Grand Paris. Il révèle la singularité de chaque séquence d'un anneau métropolitain exceptionnel, qui apparaît en creux d'espaces densément urbanisés. Le projet s'appuie sur l'idée de « jardin métropolitain » comme espace de liaisons, de mobilités et d'opportunités de projets, entre les paysages ouverts et bâtis, à conserver, ouvrir, stimuler ou transformer.
AVIS DU JURY	<i>En repérant le potentiel et les à-côtés d'une infrastructure inachevée, le projet pose les jalons d'une vision géographique cohérente face au risque de projets d'aménagements urbains isolés. Il interpelle les multiples acteurs de ce territoire annulaire par la mise en d'une green belt à l'échelle du Grand Paris.</i>

Mentionné - ZS362 - STAMPING GROUND

ÉQUIPE	Laurent LUSTIGMAN (Fr), Architecte, Clément MAÎTRE (Fr), Architecte, Robinson NEUVILLE (Fr), Architecte, Ana Vida (Es), Architecte, Morgane CHAMPETIER DE RIBES (Fr), Architecte. <i>Collaborateurs</i> : Clara JAN (Fr), Architecte, Chama OUZGANE (Ma), étudiant en architecture, Laure MOULY (Fr), étudiant en architecture.
PROJET	Face à une figure géographique exceptionnelle à la fois artificielle et naturelle, l'équipe choisit de reconstituer une pièce de ville écologique, ouverte et accessible. La densification de ses franges permet de préserver de 60% de l'espace non bâti. Elle repère six situations de projet pour hybrider et intensifier les usages actuels et futurs, systématiquement en lien avec l'existant : inclusion d'activités artisanales, superposition de logements et d'activités, construction d'un équipement de production énergétique, juxtaposition d'activités nouvelles...
AVIS DU JURY	<i>Le projet apporte une réponse équilibrée : il préserve la valeur écologique du site tout en redonnant une valeur économique et urbaine aux zones d'activités existantes. L'intensification des franges permet de résoudre un paradoxe entre aménagement et ménagement de l'espace.</i>

Mention spéciale - SU159 - VERDOYER, CULTIVER, HYBRIDER

ÉQUIPE	Daniel HAZANAS (Fr), Architecte, Lila BONNEAU (Fr), Architecte, Miguel PORRAS (Es), Architecte. <i>Collaborateur</i> : Alejandro GONZALEZ (Es), Architecte.
PROJET	L'équipe questionne la réintégration d'un système agricole et productif au contact de la métropole dense, en proposant la conservation totale du vide existant et sa conversion en parc agricole, démarche d'économie circulaire et de circuits courts. Le projet propose en contrepoint et l'intensification des zones d'activités et des quartiers adjacents : extension ou superposition d'activités aux bâtis industriels, divisions parcellaires, hybridations architecturales.
AVIS DU JURY	<i>Décalée et radicale par son contenu, cette réponse réintroduit l'idée de campagne active, qui mérite d'être discutée dans une logique de préservation des sols dans un milieu urbain dense.</i>

FLOIRAC

Lauréat - VX543 - SOUYS-LAB

ÉQUIPE	Hélène TOUCHE (Fr), Architecte urbaniste, Antoine MUSARD (Fr), Architecte urbaniste. <i>Collaborateurs</i> : Ophélie TOUCHARD (Fr), Urbaniste.
PROJET	L'équipe propose un remaillage complet du site de projet dans une logique d'ouverture sur la Garonne. Le retrait de la voie sur berge permet de dégager une large espace pour accueillir de nouveaux usages en bord de fleuve. La restructuration du site prend en compte les occupations existantes en conservant des emprises foncières nécessaires à l'implantation de nouvelles activités productives. Le projet articule des trames structurantes à l'échelle de la plaine de Garonne en identifiant des parcours et des usages de proximité.
AVIS DU JURY	<i>Une proposition très aboutie qui porte de multiples intérêts et préfigure une programmation riche et diversifiée, avec une grande maîtrise graphique.</i>

Mentionné - FO510 - MATIÈRES AUGMENTÉES

ÉQUIPE	Camille RICARD (Fr), Architecte, Etienne HENRY (Fr), Architecte, Axel ADAM-COURALET (Fr), Architecte, Lucas GEOFFRIAU (Fr), Architecte, Xin LUO (Fr), Architecte. <i>Collaborateurs</i> : Aurélien RAMOS (Fr), Paysagiste, Sébastien DELPONT (Fr), Ingénieur, Kathleen BOQUET (Fr), Ingénieur, Marc-Elian DUFFRENE (Fr), Urbaniste.
PROJET	L'équipe extrapole les outils de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle en repérant les « matières premières » physiques ou humaines. Elle envisage le site comme le démonstrateur d'un écosystème productif basé sur le partage et le recyclage de matériaux, d'énergies et de savoir-faire. Elle vise l'optimisation des consommations et l'activation de boucles locales, en mobilisant des entreprises présentes, notamment dans le secteur du bâtiment et de la construction.
AVIS DU JURY	<i>En prise avec la réalité du site et des activités en présence, le projet génère un processus de transformation impliquant les entreprises et les acteurs publics. Il ouvre la voie à des programme pilotes autant qu'il génère des architectures hybrides et adaptables.</i>

Mention spéciale - VU605 - NEW MYTHOLOGY

ÉQUIPE	Hugues HERNANDEZ (Fr), Architecte, Ariane MARTY (Fr), Architecte, Morgan BAUFILS (Fr), Architecte.
PROJET	L'équipe associe la ville productive à la fabrication d'un imaginaire singulier, autant qu'elle inscrit son projet dans l'instauration de nouveaux « objets culturels partagés ». La diversification des usages et des formes se décline en huit propositions d'intervention à l'échelle du bâtiment ou de l'îlot. Le projet inventorie les ressources du site (parcelles disponibles, bâtiments) et répond spatialement par des archétypes architecturaux qui participent à un imaginaire composite des lieux de production (le caravansérail, le chai, la manufacture, la ferme...)
AVIS DU JURY	<i>Une interprétation riche et généreuse de la ville productive, qui articule une multitude d'interventions en capacité de s'adapter aux opportunités du site et aux projets des acteurs en place.</i>

Remarqué hors palmarès - NO470 - BACK-GROUND

ÉQUIPE	Cécile AMEIL (Fr), Architecte Urbaniste, Hugo FRANCK (Fr), Architecte Urbaniste. <i>Collaborateurs</i> : Victor ROCHER (Fr), étudiant en architecture, Achille BREYSSE (Fr), étudiant en architecture.
PROJET	L'équipe pose le postulat d'une libération du sol comme un acte fondateur permettant de restaurer ses fonctions naturelles et productives, et de redonner à voir le grand paysage de la

plaine de Garonne, effacé par les occupations humaines et industrielles. À cette logique répond le déploiement de tours productives, préfigurant une évolution radicale de la manière dont on peut concevoir les activités dans le futur face aux enjeux écologiques et climatiques.

AVIS DU JURY *D'une grande maîtrise graphique, le projet a suscité de nombreux débats contradictoires au sein du jury qui a souhaité le remarquer hors palmarès. Ce projet manifeste se pose comme une interpellation dans la tradition d'Europan. Son propos a une valeur générique qui dépasse le site de Floirac.*

MARSEILLE

Mentionné - FJ241 - MANIFESTE CLINIQUE

ÉQUIPE Florian CARROT (Fr), Architecte Urbaniste, Grégoire BILLARD (Fr), Avocat, Céline MONTARU (Fr), Architecte Urbaniste, Alice MATHAIS (Fr), Architecte Urbaniste.

PROJET L'équipe propose la réhabilitation de l'ancienne clinique de la Cabucelle pour en faire le cœur du renouvellement du quartier et le lieu d'une instance fédératrice de projet : « la Clinique » est une structure coopérative de gestion, permettant d'impliquer les citoyens, les associations et les acteurs économiques autour d'un projet commun de transformation.

AVIS DU JURY *La ville productive est ici à la fois un héritage sur lequel prendre appui et la vision d'un avenir porté par une nouvelle vie économique et coopérative, avec la réanimation symbolique d'un équipement désaffecté.*

Mentionné - IN807 - LEARNING FROM MARSEILLE

ÉQUIPE Lucile ADO (Fr), Architecte Urbaniste, Natalia VERA VIGARAY (Es), Architecte, Marine DECLÈVE (Be), Théoricienne en architecture et urbanisme, Francisco JAVIER MARTIN DOMINGUEZ (Es), Architecte, Josep GARRIGA TARRES (Es), Architecte.

PROJET L'équipe relie étroitement le projet renouvellement urbain à la mise en place de programmes d'apprentissage et de formation ouverts aux habitants, autour des métiers du paysage, de la construction durable et de la gestion des déchets. Sur le plan spatial et architectural, le projet propose de nouvelles typologies bâties méditerranéennes, mixant habitat et espaces de travail.

AVIS DU JURY *Produire la ville avec les habitants, c'est aussi produire des savoirs, apprendre et mettre en œuvre. Ce projet envoie un signal pour relier concrètement le renouvellement urbain à la création d'emplois et de filières de formation.*

Mentionné - SV955 - LE FAUBOURG DU RÉEMPLOI

ÉQUIPE Asimina MAVROMATIDI (Fr), Architecte, Ion MALEAS (Gr), Architecte, Margaux TISSOT (Fr), Architecte, Matthieu BLOCH (Fr), Urbaniste, Valentine GILBERT (Fr), Paysagiste, Martin RAVEL (Fr), Architecte.

PROJET L'équipe propose une stratégie d'économie circulaire basée sur le réemploi des matériaux et la réutilisation des déchets issus du secteur de la construction. Cette stratégie se décline dans la requalification des espaces publics et le réinvestissement de friches. Le projet développe un urbanisme évolutif avec la mobilisation temporaire d'espaces sous-exploités ou de bâtiments vacants, en associant des activités complémentaires : stockage, tri et recyclage, formation, commerces.

AVIS DU JURY *À contrepied de la seule démolition de la rénovation urbaine, la proposition fait du réemploi un axe de projet et de participation des habitants à la requalification de leur environnement.*

PAYS DE DREUX

Lauréat - KJ726 - URBANISME AGRICOLE

ÉQUIPE	Samuel HERVAULT (Fr), Architecte, Lucas FONTAINE (Fr), étudiant en architecture, Jules GAUFFENY (Fr), étudiant en architecture.
PROJET	L'équipe propose en lisière des centres bourgs des « zones constructibles agricoles » intégrant une agriculture diversifiée (stockage, production, élevage,) et des petits programmes d'habitat. Elle cherche ainsi à dépasser la sectorisation que la réglementation urbaine impose entre zones dédiées à l'habitat et zones agricoles. Le projet se décline en six propositions d'îlots test, chacun associé à un type d'activité, et traité à l'échelle architecturale.
AVIS DU JURY	<i>L'idée « de campagne productive » soutenue par l'équipe est le support d'un nouveau type d'urbanisation maîtrisée, peu dense, et permettant de mixer l'habitat et l'activité agricole.</i>

Mentionné - GQ814 - ECOLOGICAL MAGNET

ÉQUIPE	Chloé VALADIE (Fr), Architecte, Gaëtan BRUNET (Fr), Architecte et Urbaniste.
PROJET	Le concept des <i>magnets</i> écologiques s'appuie sur la valorisation et la mise en réseau des ressources et des spécificités locales, dans une logique de ponctuation et d'activation du territoire. Ils sont présentés comme des dispositifs singuliers qui stimulent le changement à une échelle plus large. A l'opposé d'une logique de zones économiques à aménager, l'équipe propose l'implantation de programmes pionniers et démonstrateurs, en lien avec leur environnement.
AVIS DU JURY	<i>Un projet pertinent dans son approche territoriale, s'appuyant sur des programmes attracteurs spécifiques qui constituent une alternative au modèle extensif des zones d'activités.</i>

Mention spéciale - RE338 - AGRIPUNCTURE

ÉQUIPE	Trung MAI (Fr), Architecte.
PROJET	Le projet repose sur une analyse territoriale fine, entre milieux naturels, espaces agricoles, infrastructures de liaison régionales et locales. Le réseau routier constitue une armature de mobilités et de corridors écologiques, à laquelle s'accrochent des activités, tournés à la fois vers les entreprises, les agriculteurs, et les habitants. Le projet traite plusieurs sites et territoires d'interface, chacun rapporté à un thème ou une fonction prédominante, en accompagnant l'émergence d'une agriculture moderne (fermes expérimentales).
AVIS DU JURY	<i>Appuyé sur une bonne analyse du territoire, le projet combine des interventions à plusieurs échelles dans une vision dynamique et évolutive.</i>

Remarqué hors palmarès - MZ124 - DE LA VILLE À LA CAMPAGNE

ÉQUIPE	Dinh-Luan PHAM (Fr), Architecte et Urbaniste, Renzo COLIN (Fr), Architecte, Lucile PASCHE (Ch), Paysagiste Urbaniste, Louise LE MARC HADOUR (Fr), Illustratrice.
PROJET	À l'image d'une publicité pour un territoire ordinaire aux confins de la métropole parisienne, ces trois peintures célèbrent les qualités de la campagne. Elle invite à reconsidérer des territoires souvent qualifiés de périphériques, délaissés ou relégués. L'équipe livre une proposition en forme de récit imagé, celui d'une campagne urbaine qui a fait sa révolution en renouant avec des dispositifs simples et lisibles, en imageant des propositions pour chacun des trois sites.
AVIS DU JURY	<i>Une proposition singulière mais efficace qui s'adresse directement à l'imaginaire pour rappeler les valeurs et les qualités de la campagne avant tout acte de projet.</i>

PORT-JEROME

Lauréat - MO678 - BOÎTES À SECRETS

ÉQUIPE	Clément BERTIN (Fr), Architecte, Sara IMPERA (It), Architecte, Martin KERMEL (Fr), Architecte. <i>Collaborateur</i> : Nicolas DURAND (Fr), Infographiste.
PROJET	Le projet prend à bras le corps le traitement de l'entrée de ville et de l'interface entre la ville et le site pétrochimique par l'implantation d'une plateforme multimodale couverte par une halle où se croisent différents flux et les programmes envisagés par la ville (cité de l'énergie, espaces de <i>co-working</i> ...). Cette intervention se combine une introduction massive de végétal venant qualifier un nouveau quartier mixte dessinant un paysage de forêt habitée.
AVIS DU JURY	<i>Une proposition forte et argumentée qui transforme l'entrée de ville en interface multifonctionnelle, avec un projet abouti dans sa formalisation.</i>

Mentionné - CS149 - LA VILLE ÉCOLE, LABORATOIRE DE RÉSILIENCE

ÉQUIPE	Nataloni UGO (Fr), Architecte, Ulysse PANEL (Fr), Architecte, Malaury FORGET (Fr), Théoricienne en architecture et en urbanisme, Raphaël PROST (Fr), Architecte et urbaniste.
PROJET	L'équipe propose des interventions à plusieurs échelles et à long terme, en intégrant des dispositifs paysagers pour accompagner la transition du site industriel en un Parc des Innovations. Le projet intègre les pôles d'excellence à l'interface de la ville et du site pétrochimique tout en dessinant un nouveau quartier d'habitation aux rez-de-chaussée actifs. Le site dans sa plus grande dimension est envisagé comme un « laboratoire de résilience », terrain d'expérimentations architecturales et urbaines et lieu d'expression dans des transitions à l'œuvre dans plusieurs domaines : agriculture, mobilités, biochimie, énergies...
AVIS DU JURY	<i>Entre réflexion sur le grand paysage et idée de laboratoire, cette proposition imagine des programmes hybrides à l'interface de la ville et de l'industrie.</i>

Mention spéciale - JX019 - LA TELHU'HALLE

ÉQUIPE	Kévin VIEL (Fr), Architecte, Florence VITA (Fr), Architecte, Julie HEATHCOTE-SMITH (Fr), Architecte, Caroline LLUCH (Fr), Architecte urbaniste, Julien OBLETTE (Fr), Architecte.
PROJET	Sur la base d'une analyse territoriale documentée et d'intentions forte sur les espaces publics, l'équipe propose un traitement de l'interface dans l'épaisseur du site autour d'un espace fédérateur : la Telhu'halle est un lieu multifonctionnel attracteur (services, locaux associatifs, expositions, commerces, artothèque...), complémentaires de programmes à vocation économique.
AVIS DU JURY	<i>Un projet remarqué pour la densité d'usages qu'il propose et ses qualités de traitement de l'espace public.</i>

ROCHEFORT OCEAN

Lauréat - NL663 - LET THE RIVER IN

ÉQUIPE	Lorenzo ALAIMO (Fr) Architecte, Audrey FOURQUET (Fr), Urbaniste.
PROJET	L'équipe identifie les filières de flux et de production à l'échelle régionale. La Charente est une pièce centrale du projet, vecteur d'une « économie symbiotique » via le transport de matières produites, transformées et consommées localement. À l'échelle du site, le projet déploie des propositions d'aménagement résilient en déclinant des actions sur le bâti (pilotis, bâtiment waterproof, bâtiment drainant), l'aménagement des berges (re-naturation, pontons) et les espaces publics (perméabilité des sols, canaux drainants, gestion de l'inondabilité).
AVIS DU JURY	<i>Un projet à pertinence multiples, de la prise en compte de l'échelle régionale (filières économiques) aux stratégies d'aménagement du site (résilience).</i>

Lauréat - WY939 - L'ESCARGOT, LA MEDUSE ET LE BEGONIA

ÉQUIPE	Clara LOUKKAL (Fr), Paysagiste, Benoît BARNOUD (Fr), Architecte. Collaboratrice : Lucie GOUMAIN (Fr), étudiante en architecture.
PROJET	À partir d'une vision cartographique à la grande échelle de l'estuaire de la Charente, l'équipe questionne les relations entre l'homme, les milieux (terrestre, marin, et végétal), les phénomènes naturels (marées) et leurs possibles utilisations énergétiques. À l'échelle du site de réflexion, le projet travaille avec l'eau et organise un repli de l'urbanisation. Au sein des espaces naturels et agricoles existants et nouvellement créés sont intégrés des parcours de mobilité douces pour développer l'agro-tourisme. À l'échelle du secteur de l'Arsenal, le remaillage des espaces publics par les anciennes portes permet d'ouvrir la ville historique.
AVIS DU JURY	<i>Une proposition appuyée sur une remarquable analyse des milieux naturels et habités.</i>

Mention spéciale - AQ221 - BE KIND, REWILD

ÉQUIPE	Olivier DOLLFUS (Fr), Architecte Urbaniste, Fabien BRISSAUD (Fr), Architecte Urbaniste.
PROJET	L'équipe envisage un processus de transformation permettant à la ville de retrouver sa condition littorale en considérant les effets du changement climatique. Elle propose de travailler sur « l'épaisseur riveraine » d'une bande littorale submersible, dans une vision prospective à horizon 2100. Le projet combine différents types d'intervention en fonction des aléas de submersion entre aujourd'hui et 2100 : ré-ensauvagement et usages récréatifs, architecture flottante, urbanisme mobile et éphémère, constructions légères temporaires, urbanisme mutable et constructions démontables.
AVIS DU JURY	<i>Un projet remarqué pour la pertinence de son propos et le recours à un urbanisme mutable s'adaptant aux risques naturels.</i>

ROMAINVILLE

Mentionné - ZO638 MÉTROPOLIS MÉTABOLISME

ÉQUIPE	Roméo SANSEAU (Fr), Architecte, Clémence ESTRADA (Fr), Urbaniste. <i>Collaboratrice</i> : Masami LAVAULT (Fr), Agronome.
PROJET	L'équipe défend un projet - processus expérimental, à partir de la déconstruction de la bretelle autoroutière et de la question du sol et de sa dépollution. Ce processus se déroule en plusieurs temps : mise en place d'une plateforme provisoire pour le traitement des matériaux issus de la déconstruction de l'A186 et création d'un atelier public d'observation des transformations urbaines ; cette plateforme devient ensuite un socle logistique et un « Parc des libres pensées », avant la réalisation d'un « Échangeur productif », associant recyclage et économie sociale et solidaire. La transformation de l'espace participe de la création de lieux pédagogiques (dont une École des sols).
AVIS DU JURY	<i>Face à la complexité d'un site contraint, un projet de parc évolutif et inventif, support de concertation et d'appropriations dans le temps.</i>

Mention spéciale - RB691 - L.A.B.S

ÉQUIPE	Catherine GASCON, architecte. <i>Collaborateurs-trices</i> : Héloïse De BROISSIA (Fr), Architecte, Anaël MAULAY (Fr), Urbaniste, Félicie BOTTON (Fr), Architecte, Asya Yilmaz LEMERLE (Fr), Architecte, Karine BERGEVIN (Fr), Architecte.
PROJET	À partir d'une réflexion sur la mémoire et l'identité du lieu, l'équipe propose un quartier mixte et productif. L.A.B.S. signifie « Landscape Active Binding Stripes ». Ces bandes actives traduisent la reconstitution d'un maillage urbain, architectural et végétal, en capacité d'articuler densité et espaces publics et de rétablir les connexions entre les quartiers existants.
AVIS DU JURY	<i>Une proposition formelle aboutie, à image d'un quartier créatif, qui présente des qualités de composition urbaine.</i>

Mention spéciale - SC202 - BRIDGING PRODUCTIVITIES

ÉQUIPE	Sascha BAUER (De), Architecte, Jonas MATTES (De), étudiant en architecture, Ender CICEK (De), étudiant en architecture, Jannis HAUEISE (De), étudiant en architecture.
PROJET	L'équipe ouvre un débat sur le réemploi d'ouvrages et d'infrastructures voués à la démolition. L'ancienne bretelle est partiellement conservée et réutilisée, elle devient le support physique d'un « parc public des sports » et un trait d'union entre les quartiers existants, en s'articulant à la toiture d'un équipement sportif.
AVIS DU JURY	<i>L'équipe témoigne d'une tendance actuelle et légitime à réutiliser des infrastructures déclassées plutôt que les démolir. Elle a été remarquée à ce titre.</i>

SAINT-OMER

Lauréat - NZ149 - PARCS HYDRO-PRODUCTIFS

ÉQUIPE	Iris CHERVET (Fr), Architecte urbaniste
PROJET	L'auteure se base sur une réflexion à l'échelle de la biorégion et anticipe le scénario prospectif d'une montée des eaux à l'horizon 2100, induisant une réorganisation des activités littorales vers les terres. La proposition transcende les limites administratives pour s'appuyer sur un socle géographique commun. Le projet identifie deux territoires de projets, des parcs productifs dont le traitement et les usages sont liés à la spécificité des milieux traversés.
AVIS DU JURY	<i>Appuyé sur une remarquable analyse géographique paysagère et géologique, cette proposition porte une forte dimension prospective, pertinente à plusieurs échelles spatiales et temporelles.</i>

Mentionné - SP525 - 9 LIEUX JUSQU'À LA MER

ÉQUIPE	Mathieu LABELLE (Fr), Paysagiste, Ségolène MERLIN RAYNAUD (Fr), Architecte.
PROJET	L'équipe exprime son regard par une série d'illustrations en recentrant la réflexion sur le paysage, les cheminements et les relations entre l'eau et la ville. À partir d'un triptyque thématique (Eau / Marche / Paysage), la proposition met en avant les dimensions humaines et sensibles de l'eau productive. Elle élargit les espaces d'intervention à l'amont et à l'aval de Saint-Omer, en s'appuyant sur neuf lieux choisis.
AVIS DU JURY	<i>Très discutée par le jury, la proposition a une place singulière dans la session, tant sur la forme que sur le contenu. Son langage graphique et son propos narratif mettent directement le paysage au cœur d'un projet porteur d'une dimension culturelle.</i>

Mention spéciale - TE307 - SOCIAL INFRASTRUCTURES

ÉQUIPE	Clément RINGOT (Fr), Architecte, Maxime BEEL (Fr), Architecte.
PROJET	Le projet se concentre sur le croissant sud-ouest de l'agglomération. Sur cette frange perméable, l'équipe identifie une infrastructure paysagère qui associe la gestion des eaux à l'intégration de quartiers relativement enclavés. Cette infrastructure à la fois naturelle et sociale remplit plusieurs fonctions écologiques : cultures, stockage et filtration de l'eau. Chacune de ces fonctions est mise en valeur par un vocabulaire paysager.
AVIS DU JURY	<i>Un projet d'une grande lisibilité associant infrastructure paysagère et infrastructure sociale.</i>